



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

TERRE DE JEU & D'ÉQUILIBRE

95 Foot Officiel

Sommaire

Pages 2 et 3
Commission Statuts & Règlements

Pages 4 à 12
Commission Départementale du Calendrier & Organisation des Compétitions

Pages 13 à 16
Commission Organisation des Coupes

Pages 17 à 50
Commission Départementale Football d'Animation

Pages 51 à 57
Commission Futsal

Pages 58 à 60
Commission CDIF

Page 61
Commission des Terrains & Installations Sportives

Pages 62 à 64
Commission des Finances

Page 65
PV Commission Désignation des Délégués

Pages 66 à 68
Commission du fair-play & de l'éthique



Un nouveau protocole de reprise des compétitions régionales et départementales intégrant la dérogation qui concerne les primo vaccinés avant le 15 février 2022 (bas de page n°3), comme précisé dans le Décret n° 2022-51 du 22 janvier 2022 est disponible sur le site Internet du DVOF.

Consultez dans ce journal la situation du fair-play équipes au 26/01/2022 !



ARBITRAGE

La prochaine session de formation est reportée !



...INFO...FOOT ANIMATION...

Nous vous rappelons que Samedi 29 Janvier 2022 se déroulera le 2^{ème} tour du Challenge U10 & Challenge U11.

Retrouvez le détail des centres dans le procès-verbal de la Commission Football d'Animation du Lundi 24 Janvier 2022



N° 581 Édition du 28 Janvier 2022



STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION DU 24 JANVIER 2022

Présents : MM FAUGERON - LETELLIER- BAILLEZ

Excusés : MM BROGNARA – ANDRIEU - ATEMENGUE

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

RÉCLAMATION

DE AUVERS ENNERY FC

Match n°23857372 du 16 JANVIER 2022 U16 D3 C COSMO DE TAVERNY / AUVERS ENNERY FC

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € AUVERS ENNERY FC (réclamation)

La commission demande au secrétariat d'interroger le club du **COSMO DE TAVERNY** sur la participation au match cité ci-dessus du joueur **PISSARD GABILLET Evan licence n°2547728386**, alors qu'il a participé au dernier match cité ci-dessous de l'équipe supérieure alors que celle-ci ne joue pas ce jour ou dans les 24h.

Match de référence : Coupe du val d'Oise crédit mutuel U16 COSMO DE TAVERNY 1/ST PRIX 1 du 15/12/2021

Réponse impérative avant le 31/01/2022 avant 12h00

DE MAGNY EN VEXIN FC

Match n°23468551 du 16 JANVIER 2022 SENIORS D4 C MAGNY EN VEXIN FC / LE THILLAY ESM

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € MAGNY EN VEXIN FC (réclamation)

La commission demande au secrétariat d'interroger le club **LE THILLAY ESM** sur l'inscription sur la feuille du match cité ci-dessus, des 3 joueurs cités ci-dessous qui sont mutations hors période, alors que le règlement autorise l'inscription sur la feuille de match que de deux joueurs maximums.

DA CUNHA Dylan licence 2378022185 mutation hors période de 02/09/2021 au 02/09/2022.

CETIN Yunus licence 2544400697 mutation hors période 27/08/2021 au 27/08/2022.

GBALLOU Jean Yves licence 2543493287 mutation hors période 07/09/2021 au 07/09/2022

Réponse impérative avant le 31/01/2022 avant 12h00

**ÉVOCAATION****DOMONT FC**

Match n°23488984 du 16 JANVIER 2022 SENIORS D2 B BEZONS USO / DOMONT FC

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € DOMONT FC (évocation)

La commission demande au secrétariat d'interroger le club de **BEZONS USO** sur la présence et la participation du joueur **M DRACON Tommy licence 2545173215** du club de **BEZONS USO** à la rencontre citée ci-dessus. Le joueur **DRACON Tommy licence 2545173215** est susceptible d'être en état de suspension.

[Réponse impérative avant le 31/01/2022 avant 12h00](#)

ENT. MÉRY MÉRIEL BESSANCOURT

Match n°23468287 du 16 JANVIER 2022 SENIORS D4 A DOMONT FC / ENT MERY MERIEL BESSANCOURT

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ENT MERY MERIEL BESSANCOURT (évocation)

La commission demande au secrétariat d'interroger le club de **DOMONT FC** sur la présence et la participation du joueur **M MILENKOVIC Stefan licence 9602183540** du club de **DOMONT FC** à la rencontre citée ci-dessus. Le joueur **MILENKOVIC Stefan licence 9602183540** est susceptible d'être en état de suspension.

[Réponse impérative avant le 31/01/2022 avant 12h00](#)

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 20 DÉCEMBRE 2021
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(art 44.4)**

Criterion Vétérans + De 45 Ans / Phase Unique / Poule A

Journée du 05 DEC. 2021

Garges Fcm 15	Montmorency Fc 15	Garges Fcm 15 responsable
---------------	-------------------	---------------------------

Montmorency Fc 15 : RETRAIT AMENDE



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 25 JANVIER 2022

Présents : MM. Pezière - Sabaté - Sénécal – Traon.

Assiste : M. Podan-Mavounzy (Comité).

Excusés : Mme Sylvestre - M. N'Diaye.

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses. Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

ATTENTION : CHAMPIONNAT U16 D3 Poule C
La journée du 12/09/2021 est reportée au 30/01/2022

CONVOCATION **LE 1^{ER} FÉVRIER 2022 À 17H30**

Match n°23470689 ENT.SSG 11#ES VALLÉE DU SAUSSERON 11 ANCIENS D3.B DU 16/01/2022

La Commission convoque :

*les 2 capitaines

*les 2 délégués

*ainsi que l'arbitre pour comprendre le déroulement du match

PRÉSENCE OBLIGATOIRE



RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 23/11/2021

OL MONTIGNY

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 23/11/2021, la Commission décide :

*7 mois de matches à huis clos du terrain de Montigny U16 D3 Poule B à dater du 29 novembre 2021 (article 40-6 du RS du DVOF)

*2 Délégués du DVOF à la charge de l'OL MONTIGNY

Matches concernés à domicile :

- 06/02/2022 : OL MONTIGNY / ENT. ECOUEN BOUFFEMONT 2
- 13/02/2022 : OL MONTIGNY / FU FOSSES
- 13/03/2022 : OL MONTIGNY / ES SAINT PRIX 2
- 27/03/2022 : OL MONTIGNY / ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT
- 10/04/2022 : OL MONTIGNY / ASSO A 3
- 08/05/2022 : OL MONTIGNY / CSM EAUBONNE
- 29/05/2022 : OL MONTIGNY / FC VILLIERS LE BEL

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE du 16/11/2021

US PERSAN 03

La COC vous informe que tous les matches à domicile de votre équipe Seniors D1 devront se jouer à huis clos jusqu'au dimanche 10/04/2022 (6 mois de matches à huis clos) : voir l'article 40.6 du RS du DVOF pour l'organisation des matches à huis clos.

Matches concernés à domicile :

- 13/03/2022 : US PERSAN 03 / FC SOISY
- 27/03/2022 : US PERSAN 03 / FC GOUSSAINVILLE 2
- 10/04/2022 : US PERSAN 03 / OL MONTIGNY

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

REMERCIEMENTS ARBITRES

- SANOGO ALHASSANE
- KACI FERIEL



COURRIERS CLUBS

ES MARLY LA VILLE

Courriel du 23/01/2022

Anciens D3 Poule B

Match n°23470692 du 23/01/2022

MENUCOURT AS 12 / MARLY ES 12

Ce match a été reporté pour des cas COVID signalés au sein de l'équipe de Menucourt

AAS SARCELLES

Courriel du 24/01/2022

U14 D4 Poule A

Match n°23885159 du 22/01/2022

EMMB 2 / AAS SARCELLES 5

La COC ne peut répondre favorablement à votre demande, manque l'accord de votre adversaire

DATES – TERRAINS – HEURES (via FOOTCLUBS)

MACCABI SARCELLES

Courriel du 21/01/2022

CDM D1

Match n° 23469320 du 20/02/2022

ADAMOIS OL 5 / MACCABI SARCELLES 5

Nouvelle date : 22/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

FC MONTMORENCY

Courriel du 23/01/2022

U16 D3 Poule C1

Match n° 23857367 du 27/02/2022

MONTMORENCY FC 1 / MENU COURT AS 1

Nouvelle date : 20/02/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

US ROISSY EN FRANCE

Courriel du 24/01/2022

Seniors D3 Poule A

Match n° 23467623 du 20/02/2022

ROISSY EN FRANCE US 2 / BEZONS USO 2

Nouvelle date : 27/02/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

Vétérans +55 ans Poule B

Match n°23486362 du 23/01/2022

VIARMES ASNIERES OL 25 / FC GROSLAY 25

VIARMES ASNIERES OL 25 1but

FC GROSLAY 25 3buts

U16 D3 Poule A

Match n°23491204 du 05/12/2021

VAUREAL FCM 2 / FRANCONVILLE FC 2

VAUREAL FCM 2 1but 0pt

FRANCONVILLE FC 2 4buts 3pts



MATCHES À JOUER

30/01/2022

Seniors D3 Poule B

Match n°23467749 du 12/12/2021

SAM 2 / ARNOUVILLE AS 1

CDM D2

Match n°23736843 du 23/01/2022

AS TOHO 5 / AAS SARCELLES 5

19/02/2022

U14 D3 Poule B

Match n°23497749 du 22/01/2022

FCM GARGES 2 / FC DEUIL ENGHIEU 2

U14 D3 Poule B

Match n°23497753 du 22/01/2022

RC GONESSE 2 / EMMB 1

20/02/2022

U16 D2 Poule B

Match n°23491087 du 23/01/2022

FC JOUY LE MOUTIER 1 / US PERSAN 03 1

27/02/2022

Anciens D4 Poule A

Match n°23470957

AS VEXIN 11 / CLUB 3M FRANCE 11

Anciens D3 Poule B

Match n°23470694

VALLEE DU SAUSSERON 11 / FC DEUIL ENGHIEU 12

Anciens D2 poule A

Match n°23470296

FC MAGNY EN VEXIN 11 / FC GROSLAY 12

Anciens D3 Poule A

Match n°23470561

FC DOMONT 11 / USM BRUYERES BERNES 11

17/04/2022

U16 D3 Poule C

Match n°23857371

BEZONS USO 2 / ROISSY EN FRANCE US 2



1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

ENT. SAINT PRIX GAFEPB

Critérium + 55 ans Poule B

Match n° 23486360 du 23/01/2022

ENT. SAINT PRIX GAFEPB 26 / EAUBONNE CSM 25

DEMANDE DE RÉSULTAT AUX 2 CLUBS

Anciens D4 Poule B

Match n° 23471088 du 23/01/2022

SURVILLIERS AVENIR / ACF ERMONT

1^{ER} FORFAIT AVEC AMENDE

JS PONTOISIENNE

Seniors D4

Match n°23468290 du 23/01/2022

US PRESLES 2 / JS PONTOISIENNE 1

JS PONTOISIENNE 1 Amende 24€

JS PONTOISIENNE 1	-1pt	0but
US PRESLES 2	3pts	5buts

3 M FRANCE

Anciens D4 Poule A

Match n°23470952 du 16/01/2022

CLUB 3M FRANCE 11 / FC ARGENTEUIL 12

CLUB 3M FRANCE Amende 31€

CLUB 3M FRANCE	-1pt	0but
FC ARGENTEUIL 12	3pts	5buts

OL MONTIGNY

Vétérans + 45 ans

Match n°23469587 du 23/01/2022

FC SAINT LEU 95 15 / OL MONTIGNY 15

OL MONTIGNY 15 Amende 31€

AS VEXIN

U14 D4 Poule C

Match n°23885885 du 22/01/2022

ENT. ECOUEN BOUFFEMONT 3 / VEXIN AS 1

VEXIN AS 1 Amende 24€

VEXIN AS 1	-1pt	0but
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT 3	3pts	5buts

**RC GONESSE**

U14 D4 Poule C

Match n°23885890 du 22/01/2022

JS PONTOISIENNE 1 / RC GONESSE 3**RC GONESSE 3** Amende 24€

RC GONESSE 3	-1pt	0but
JS PONTOISIENNE 1	3pts	5buts

FC GOUSSAINVILLE

U16 D1

Match n°23490558 du 23/01/2022

ARGENTEUIL RC 2 / GOUSSAINVILLE FC 1**GOUSSAINVILLE FC 1** Amende 24€

GOUSSAINVILLE FC 1	-1pt	0but
ARGENTEUIL RC 2	3pts	5buts

MUN GONESSE

Challenge Edmond Raulet

Match n°24102427 du 10/01/2022

ASPTT CERGY 1 / MUN GONESSE 1**MUN GONESSE** Amende 31€

MUN GONESSE	0but
ASPTT CERGY 1	5buts

US MONTSOULT BAILLET

U14 D4 Poule A

Match n°23885158 du 22/01/2022

MONTSOULT BAILLET US / ESM LE THILLAY**MONTSOULT BAILLET US** Amende 31€

MONTSOULT BAILLET US	0but
ESM LE THILLAY	5buts

1^{ER} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE**AS COURDIMANCHE**

U14 D4 Poule B

Match n°23885753 du 22/01/2022

ENT. ECOUEN BOUFFEMONT 2 / AS COURDIMANCHE 2

AS COURDIMANCHE 2	-1pt	0but
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT 2	3pts	5buts



2^{ÈME} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

AS CHAUMONTEL LUZARCHES

Vétérans +45 ans Poule B

Match n°23469719 du 23/01/2022

CONFLANS FC 15 / CHAUMONTEL LUZARCHES 15

2^{ÈME} FORFAIT AVEC AMENDE

OL MONTIGNY

U18 D2 Poule B

Match n°23703601 du 23/01/2022

MONTIGNY OL 1 / SAINT OUEN L'AUMONE 2**MONTIGNY OL 1** Amende 27,50€

MONTIGNY OL 1	-1pt	0but
SAINT OUEN L'AUMONE AS 2	3pts	5buts

3^{ÈME} FORFAIT ENTRAINANT UN FORFAIT GÉNÉRAL

ACS CORMEILLAIS

U18 D3 Poule C

Match n°23786861 du 23/01/2022

ECOUEEN FC 2 / CORMEILLAIS ACS 2**CORMEILLAIS ACS 2** Amende 33.50€

CORMEILLAIS ACS 2	-1pt	0but
ECOUEEN FC 2	3pts	5buts

FORFAIT GÉNÉRAL

ACS CORMEILLAIS ACS 2

U18 D3 Poule C

Amende 57€**Secrétaire de Séance**
Patrick SENECAI**Président de Séance**
Daniel PODAN-MAVOUNZY



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

SECTION FÉMININES

PV DU 21 JANVIER 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÉGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- o 1^{er} = **24€ (31€ en seniors F)**
- o 2^{ème} = 27.5€ (37.5€ en seniors F)
- o 3^{ème} = **33.5€ + Forfait Général = 57€ (41.5 + Forfait Général = 72€ en seniors F)**

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arriver en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**

**MERCI DE VÉRIFIER LES ENGAGEMENTS DE LA 2^{ème} PHASE
CRITÉRIUM**

**LES CALENDRIERS SERONT PUBLIÉS
LE 24/01/22 à 12H**



COURRIERS

ST LEU 95 FC

Mail du 03/01/2022

Pris note de votre courrier concernant votre candidature au critérium avenir U13F.

Votre demande est transférée au comité de direction pour validation.

Votre demande sera étudiée.

ST BRICE FC

Mail du 10/01/2022

Pris note de votre demande du retrait de votre équipe U13F du critérium avenir et de basculer en critérium poule B.

Votre demande est transférée au comité de direction pour validation.

Votre demande sera étudiée.

ÉQUIPES ENGAGÉS EN CRITÉRIUM U13F

U13F AVENIR

- ARGENTEUIL RC 1
- CERGY PONTOISE FC 1
- ENTENTE SSG 1
- FRANCONVILLE FC 1
- GARGES FCM 1
- SARCELLES AAS 1
- HERBLAY S/ SEINE FC 1
- ST LEU 95 FC 1 (attente de validation)

U13F à 8

- ARGENTEUIL FC 1
- DEUIL ENGHEN FC 1
- ERAGNY AS FC 1
- FSOISY ANDILLY MARGENCY FC 1
- GONESSE RC 1
- GROSLAY FC 1
- SARCELLES AAS 2
- FOSSES FU 1
- ENTENTE SSG 2
- PONTOISIENNE JS 1
- JOUY LE MOUTIER FC 1
- PUISEUX LOUVRES 95 FC 1
- BEZONS USO 1
- ST OUEN L'AUMONE AS 1
- ST BRICE FC 1 (attente de validation)
- HERBLAY S/SEINE FC 2
- CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1
- PERSAN US 03 1
- EMMB FC 1
- ERMONT AS 1
- ACS CORMEILLAIS
- ENT BEAUMONT MOURS / OI. VIARMES ASNIERES



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 25 JANVIER 2022

Présents : MM Lacour – Maillet – Lalotte.

Excusés : Mme Cyprien - MM Moukrim – N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.

APPEL À CANDIDATURE POUR LES FINALES CVO ET COMITÉ

COMITÉ 26/05/2022

2 TERRAINS

4 VESTIAIRES

3 VESTIAIRES POUR LES ARBITRES

CVO 18/19/20/06/2022

2 TERRAINS

6 VESTIAIRES

4/5 VESTIAIRES POUR LES ARBITRES



Les tirages des QUARTS DE FINALE des COUPES du VAL-D'OISE auront lieu le 03 février 2022

Le tirage sera effectué comme suit :

1. ANCIENS
2. CDM
3. U14
4. U16
5. U18
6. SENIORS FÉMININES
7. SENIORS FUTSAL
8. COUTELIER SENIORS 1

Suivant le contexte sanitaire actuel nous vous informons que ce tirage se fera à huis clos néanmoins vous pourrez assister aux tirages qui seront retransmis sur notre page [FACEBOOK](#) à partir de 18h30 :

**Les autres catégories seront tirées le 1^{er} février 2022
notamment les COUPES du VAL-D'OISE au sein du DVOF :**

1. + 45 ANS
2. + 55 ANS
3. U15F
4. U18F
5. FAVA

COUPE DU COMITÉ JEAN LESTRUHAUT SENIORS 2

DEMI-FINALES du 27 FEVRIER 2022 A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	ST LEU FC 2	GROSLAY FC 2
2	ARGENTEUIL FC 2	ENTENTE SSG 3

**LES CLUBS ONT LA POSSIBILITÉ DE JOUER À UNE AUTRE DATE
(ACCORD ENTRE LES 2 CLUBS) AVANT LE 10 MARS 2022 (date butoir)**



COUPE DU COMITÉ ANCIENS

DEMI-FINALES du 27 FÉVRIER 2022 À 09H30

Match	CLUB	CLUB
1	MENUCOURT AS 12	PORTUGAIS PERSAN ASC 12
2	GROSLAY FC 12	ST LEU FC 12

**LES CLUBS ONT LA POSSIBILITÉ DE JOUER À UNE AUTRE DATE
(ACCORD ENTRE LES 2 CLUBS) AVANT LE 10 MARS 2022 (date butoir)**

COUPE DU COMITÉ 16 ANS

DEMI-FINALES DU 27 FÉVRIER 2022 À 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	CERGY PONTOISE FC 2	SARCELLES AAS 3
2	ARGENTEUIL RC 2	CORMEILLAIS ACS 2

**LES CLUBS ONT LA POSSIBILITÉ DE JOUER À UNE AUTRE DATE
(ACCORD ENTRE LES 2 CLUBS) AVANT LE 10 MARS 2022 (date butoir)**

COUPE DU COMITÉ 14 ANS

DEMI-FINALES DU 26 FÉVRIER 2022 À 15H30

Match	CLUB	CLUB
1	PERSAN US 03 2	ST OUEN L'AUMONE AS 2
2	SARCELLES AAS 3	ARGENTEUIL RC 2

**LES CLUBS ONT LA POSSIBILITÉ DE JOUER À UNE AUTRE DATE
(ACCORD ENTRE LES 2 CLUBS) AVANT LE 10 MARS 2022 (date butoir)**

CANDIDATURE

Nous prenons note de la candidature du **Club de ST OUEN L'AUMONE** pour organiser les finales des coupes du Val-d'Oise 2022, week-end des 18 ,19 et 20 Juin 2022.

Animateur de séance : M Maillet
Secrétaire de séance : M Lalotte



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 24 JANVIER 2022

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos
M Jasemin – M Le Nagard – M Senecal

Assistent : Mme Escroignard (Comité) – M Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COURRIERS DES CLUBS

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 18 01 22

Pris note de votre remarque concernant le tirage des Challenges U10 & U11. Le tirage a été modifié sur le PV du 17 01 22 suites erreur administrative

BRUYÈRES BERNES USM : Mail du 24 01 22

Pris note de votre demande d'engager 2 équipes supplémentaires sur plateaux U6/U7. Ces 2 équipes seront ajoutées sur plateau du 12 02 22

COURDIMANCHE AS : Mail du 19 01 22

Pris note de votre remarque concernant vos équipes U7 sur le prochain plateau. Vos équipes sont sur le centre n°10 qui est à COURDIMANCHE

**DEUIL ENGHIEU FC** : Mail du 18 01 22

Pris note de votre demande concernant vos équipes U6/U7 sur le plateau du 29 01 22

DEUIL ENGHIEU FC 1 : centre n° 7 à BOUFFEMEONT AC

DEUIL ENGHIEU FC 2 : sur centre n° 15 à FOSSES UF

ÉCLAIR DE PUISEUX : Mail du 21 01 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 & U9 sur plateau du 22 01 22

ENTENTE SSG : Mail du 24 01 22

Pris note de l'adresse des stades pour la réception des plateaux U6/U7 et U8/U9

FRANCONVILLE FC : Mail du 21 01 22

Pris note d'un cas COVID U12

GOUSSAINVILLE FC : Mail du 24 01 22

Pris note de votre demande d'engager des équipes supplémentaires suivantes :

3 équipes U6/U7 soit : 2 X 3 équipes ajoutées sur plateau du 12 02 22

3 équipes U8 et 3 équipes U9, soit : 4 équipes U8 et 4 équipes U9 sur plateau du 05 02 22

PARMAIN AC : Mail du 20 01 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes sur plateau U8 & U9 du 22 01 22

ST BRICE FC : Mail du 21 01 22

Pris note de vos explications sur présence éducateurs critérium Avenir U12 & U13.

ST BRICE FC : Mail du 24 01 22

Pris note de l'absence de feuille de présence du club de MONTIGNY OL sur plateau U9 du 22 01 22

VIARMES ASNIÈRES OL : Mail du 23 01 22

Pris note de la fiche encadrant de vos équipes pour critérium Avenir U10 & U11

VILLIERS LE BEL FC : Mail du 18 01 22

Pris note de votre interrogation sur le centre de la Coupe U12. Depuis le début de cette saison, le club du Parisis a changé de dénomination : il s'appelle désormais HERBLAY S/SEINE FC.



PLATEAU N° 5 - U6/U7 du 29 Janvier 2022

Les plateaux doivent débiter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent donc être présentes sur les centres à 9H00 afin de débiter les plateaux impérativement à l'heure munis de leur feuille de présence
Les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau

U6/U7 - Phase 1 (1 équipe = 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
ARGENTEUIL FC					
1	Abdelali JIALA Tél 06 95 42 02 37	Stade Jean Jaurès 30, Rue JJ Rousseau 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC	2	10
			BEZONS USO	4	20
			EAUBONNE CSM	5	25
			SOISY AM FC 1	3	15
TOTAL				14	70
RC ARGENTEUIL 1					
2	Mohamed YAGOUBI Tél 06 51 24 73 20	Stade Roger Ouvrard 2 Allée Romain Rolland 95100 ARGENTEUIL	RC ARGENTEUIL 1	3	15
			ERMONT AMS	5	25
			FRANCONVILLE FC 3	4	20
TOTAL				12	60
AUVERS ENNERY FC					
3	Hervé HUGON Tél 06 15 73 45 60	Stade Chemin d'une ruelle à l'autre 95300 ENNERY	AUVERS ENNERY FC	3	15
			HERBLAY S/SEINE FC	5	25
			RC ARGENTEUIL 2	3	15
TOTAL				11	55
BEAUCHAMP AS					
4	Malik Hamed AICH Tél 06 59 84 81 16	Stade Municipal Av. de l'Egalité 95250 BEAUCHAMP	BEAUCHAMP AS	5	25
			ENTENTE SSG	5	25
			VIARMES ASNIERES OL 2	3	15
TOTAL				13	65
ENTENTE BEAUMONT MOURS					
5	Silémane WAGUE Tél 06 15 56 34 75	Stade Gilles Degenève Rue Pdt Wilson 95260 BEAUMONT S/ OISE	BEAUMONT MOURS ENT	2	10
			ST PRIX ES	4	20
			VIARMES ASNIERES OL 1	3	15
			PUISEUX LOUVRES FC 2	3	15
TOTAL				12	60
BELLOY ST MARTIN ASC					
6	Didier JEAN Tél 06 87 95 25 41	Stade Raymond Fosset Rue Roger Salengro 95270 ST MARTIN DU TERTRE	BELLOY ST MARTIN ASC	2	10
			MONTMORENCY FC	4	20
			ECOUEEN FC	4	20
			ECLAIR DE PUISEUX	2	10
TOTAL				12	60



U6/U7 - Phase 1 (1 équipe = 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
BOUFFEMONT AC					
7	Céline COURTEAUX Tél 06 20 11 36 68	Stade J.B. Clément Av. J.B. Clément 95570 BOUFFEMONT	BOUFFEMONT AC	2	10
			DEUIL ENGHEN FC 1	4	20
			SARCELLES AAS 2	4	20
			MONTSOULT BAILLET US	2	10
TOTAL				12	60
CHAMPAGNE SFC					
8	Thibault JONQUOIS Tél 06 44 74 24 67	Stade Municipal Rue de L'Hôtel Dieu 95660 CHAMPAGNE	CHAMPAGNE SFC	4	20
			ADAMOIS OL	4	20
			BRUYERES BERNES USM	2	10
			SURVILLIERS AVENIR	2	10
TOTAL				12	60
COSMO TAVERNY					
9	Gérard BELLEHIGUE Tél 06 73 69 47 77	Stade Jean Bouin 111, Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY	5	25
			ST LEU 95 FC	5	25
			ACF ERMONT	5	25
TOTAL				15	75
COURDIMANCHE AS					
10	Idrissa COULIBALY Tél 06 60 17 36 41	Stade Municipal 89 Bd des Chasseurs 95800 COURDIMANCHE	COURDIMANCHE AS	4	20
			ST OUEN AS 2	4	20
			MONTIGNY OL	4	20
TOTAL				12	60
DOMONT FC					
11	Mamadou KEITA Tél 06 95 65 48 44	Stade des Fauvettes Rue de Paris 95330 DOMONT	DOMONT FC	3	15
			SARCELLES AAS 1	4	20
			GROSLAY FC	3	15
			SOISY AM FC2	3	15
TOTAL				13	65
ENTENTE MMB					
12	Joseph NGUELE Tél 06 61 58 30 56	Stade Marboulus Chemin de l'Isle 95550 BESSANCOURT	ENTENTE MMB	4	20
			PERSAN 03 US	4	20
			PUISEUX LOUVRES FC1	3	15
			PRESLES USL	1	5
TOTAL				12	60



U6/U7 - Phase 1 (1 équipe = 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
EZANVILLE US					
13	Jérémy MONNET Tél 06 75 87 99 81	Stade du Pré Carré 93 Av du Mal Foch 95460 EZANVILLE	EZANVILLE US	2	10
			MONTMAGNY SPORTS	2	10
			ST BRICE FC	4	20
			ARNOUVILLE FAS 2	3	15
TOTAL				11	55
FONTENAY EN PARISIS FC					
14	Djibril CAMARA Tél 06 03 05 05 95	Stade des Tournelles Chemin des Demoiselles 9510 FONTENAY EN PARISIS	FONTENAY FC	2	10
			GARGES FCM	4	20
			ROISSY US	2	10
			VILLIERS FC	4	20
TOTAL				12	60
FOSSÉS FU					
15	Fabrice LANGLET Tél 07 87 35 12 64	Stade A. Delaune Rue du Grand Tremblay 95470 FOSSÉS	FOSSÉS FU	2	10
			GONESSE RC1	4	20
			DEUIL ENGHEN FC 2	4	20
			GOUSSAINVILLE FC	3	15
TOTAL				13	65
FRETTOISE ES					
16	Eric VIGNERON Tél 06 30 64 79 87	Base de Loisirs 2 Avenue des Lilas 95 La FRETTE S/ OISE	FRETTOISE ES	1	5
			CORMEILLAIS ACS	5	25
			FRANCONVILLE FC 1	4	20
TOTAL				10	50
LE THILLAY ESM					
17	Filipe MARTINS ESTEVEES Tél 06 71 95 77 98	Stade Municipal Chemin de St Denis 95500 LE THILLAY	LE THILLAY ESM	3	15
			VEMARS ST WITZ FC	4	20
			ARNOUVILLE FAS 1	3	15
TOTAL				10	50
MARLY ES					
18	Lionel SAUMARD Tél 06 24 50 23 69	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup 95670 MARLY LA VILLE	CHAUMONTEL LUZARCHES AS	2	10
			GONESSES RC 2	4	20
			MARLY ES	5	25
			PARMAIN AC	1	5
TOTAL				12	60



U6/U7 - Phase 1 (1 équipe = 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
MENUCOURT AS					
19	Franck FAVEREAUX Tél 06 72 72 79 42	Stade Georges Galois Rue Bernard Astruc 95180 MENUCOURT	MENUCOURT AS	5	25
			JOUY LE MOUTIEER FC	4	20
			ERAGNY AS 2	5	25
TOTAL				14	70
NEUVILLE AS					
20	Madji FEKI Tél 06 22 59 46 68	Stade Municipal Rue des Beaux Soleils 95000 NEUVILLE S/ OISE	NEUVILLE AS	1	5
			PONTOISIENNE JS 2	3	15
			OSNY FC 1	4	20
			ST OUEN AS 1	4	20
TOTAL				12	60
PIERRELAYE FC					
21	Ahamed KASMI Tél 06 35 36 80 97	Stade Municipal 104, Rue du Gal de Gaulle 95480 PIERRELAYE	PIERRELAYE FC	5	25
			ENT BOISSY-CHA-ARR-COR	2	10
			ERAGNY AS 1	5	25
TOTAL				12	60
PONTOISIENNE JS 1					
22	Raoul LEWATE Tél 06 26 84 73 03	Stade de la Pépinière Bd de l'Europe 95300 PONTOISE	PONTOISIENNE JS 1	3	15
			CERGY PONTOISE FC 2	5	25
			FRANCONVILLE FC 2	4	20
TOTAL				12	60
VAUREAL FCM					
23	Saliou SALL Tél 07 66 23 85 35	Parc des Sports 40 Av Auguste Blanqui 95 VAUREAL	VAUREAL FCM	2	10
			CERGY PONTOISE FC 1	5	25
			MAGNY EN VEXIN FC	2	10
			OSNY FC 2	3	15
TOTAL				12	60

PLATEAU N° 6 - U6/U7 du 12 Février 2022

Les clubs ci-dessous sont susceptibles d'être centre :

ARNOUVILLE FAS
BRUYERS BERNES USM
CERGY PONTOISE FC
DEUL ENGHEN FC
EAUBONNE CSM
ECOUEEN FC
ENTENTE SSG
ERAGNY AS
GOUSSAINVILLE FC
GROSLAY FC
JOUY FC
MARLY ES
MONTIGNY OL
MONTMORENCY FC

NEUVILLE AS
OSNY FC
PERSAN US
PIERRELAYE FC
ROISSY US
ST BRICE FC
ST OUEN AS
SARCELLES AAS
VEMARS ST WITZ
VILLIERS FC



PLATEAU U8/U9 N° 6 du 5 Février 2022

Les plateaux doivent débuter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent donc être présentes sur les centres à 9H00 afin de débuter les plateaux impérativement à l'heure

La commission vous rappelle que les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau.

U8/U9 - Niveau 1 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)						
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes U8	Nb Equipes U9	Nb Joueurs
COSMO TAVERNY						
1	Daniel GUILLON Tél 06 13 58 52 86	Stade Jean Bouin 111 Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY	2	2	24
			SAINT OUEN AS	2	2	24
			CERGY PONTOISE FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
ERMONT AMS						
2	Ibrahim CAMARA Tél 06 30 77 43 36	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 ERMONT	ERMONT AMS	2	2	24
			OSNY FC	2	2	24
			RC ARGENTEUIL	2	2	24
			HERBLAY S/SEINE FC	2	2	24
TOTAL				8	8	96
GARGES FCM						
3	Abdel DARDAR Tél 06 59 71 30 23	Stade Coubertin 2 A. Frédéric Joliot Curie 95140 GARGES LES GONESSE	GARGES FCM	2	2	24
			SARCELLES AAS	2	2	24
			EAUBONNE CSM	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
GOUSSAINVILLE FC						
4	Kelmene ALI YACHROUTOU Tél 06 63 55 39 99	Complexe Maurice Baquet 11 Av. Albert Sarault 95190 GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
			SAINT BRICE FC	2	2	24
			ENTENTE SSG	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
SOISY AM FC						
5	Eric NADOUCE Tél 06 77 50 97 54	Stade Schweitzer 40 rue d'Andilly 95230 SOISY S/S MONTMORENCY	SOISY AM FC	2	2	24
			FRANCONVILLE FC	2	2	24
			ACF ERMONT	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
ADAMOIS OL					
1	José GOMES Tél 06 16 21 86 70	Stade Philippe Grante 5 Av Paul Thoureau 95890 L'ISLE ADAM	ADAMOIS OL	4	24
			BEAUCHAMP AS	3	18
			VEXIN AS	2	12
			PERSAN 03 US	2	12
			BEAUMONT MOURS ENT	1	6
TOTAL				12	72
ARNOUVILLE FAS					
2	Sanfo DAOUDA Tél 07 80 73 32 09	Stade Léo Lagrange 1, Rue Rober Schuman 95400 ARNOUVILLE	ARNOUVILLE FAS	4	24
			VILLERS LE BEL FC	4	24
			FOSSÉS FU	2	12
			ECLAIR DE PUISEUX	1	6
			FONTENAY FC	1	6
TOTAL				12	72
DEUIL ENGHIEU FC					
3	Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Municipal Rue Jean Bouin 95170 DEUIL LA BARRE	DEUIL ENGHIEU FC	2	12
			ST LEU 95 FC	4	24
			ERMONT AMS	2	12
			EAUBONNE CSM	2	12
					0
TOTAL				10	60
ECOUEN FC					
4	Alain PHILIPPE Tél 06 18 94 42 71	Stade Municipal Av du Mal Foch 95440 ECOUEN	ECOUEN FC	5	30
			BOUFFEMONT AC	1	6
			MARLY ES	2	12
			CHAMPAGNE SFC	2	12
TOTAL				10	60
EZANVILLE US					
5	Falikou FOFANA Tél 06 51 34 28 92	Stade du Pré Carré 93 Av du Mal Foch 95460 EZANVILLE	EZANVILLE US	2	12
			SOISY AM FC	4	24
			BRUYERES BERNES USM	2	12
			ENTENTE MMB	2	12
			BELLOY ST MARTIN ASC	2	12
TOTAL				12	72
GONESSE RC					
6	Rabah ZEGHLI Tél 07 54 36 77 34	Stade Eugène Cognevaut 5 Rue DU Cdt Maurice Fourneau 95500 GONESSE	GONESSE RC	4	24
			FRANCONVILLE FC	4	24
			GOUSSAINVILLE FC	4	24
			SURVILLIERS AVENIR	1	6
TOTAL				12	72



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
JOUY LE MOUTIER FC					
7	Axel CASSARD Tél 06 43 88 79 44	Stade des Merisiers Rue Claude DEBUSSY 95280 JOUY LE MOUTIER	JOUY FC	3	18
			CERGY PONTOISE FC	4	24
			OSNY FC	1	6
			PIERRELAYE FC	2	12
			VAUREAL FCM	2	12
TOTAL				12	72
MONTIGNY OL					
8	Sancoun SYLLA Tél 06 50 35 37 82	Stade Bois Barraix Rue de Conflans 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES	MONTIGNY OL	2	12
			ERAGNY AS	3	18
			HERBLAY S/SEINE FC	2	12
			CORMEILLAIS ACS	3	18
			NEUVILLE AS	1	6
			FRETTOISE ES	1	6
TOTAL				12	72
MONTMORENCY FC					
9	Thomas HARVEY Tél 06 06 47 27 96	Stade Nelson Mandela Ch. De La Butte aux Pères 95160 MONTMORENCY	MONTMORENCY FC	3	18
			ENTENTE SSG	3	18
			ACF ERMONT	3	18
			GARGES FCM	1	6
TOTAL				10	60
PONTOISIENNE JS					
10	Hervé CUCHERAT Tél 06 03 86 90 47	Stade de la Pépinière Bd de l'Europe 95300 PONTOISE	PONTOISIENNE JS	3	18
			COURDIMANCHE AS	5	30
			ARGENTEUIL FC	4	24
TOTAL				12	72
PUISEUX LOUVRES FC					
11	Lyambo ETSHELE Tél 07 84 88 67 53	Comp. Sportif S. Bariseel Av André Malraux 95380 LOUVRES	PUISEUX LOUVRES FC	3	18
			LE THILLAY ESM	3	18
			VIARMES ASNIERES OL	4	24
			VEMARS ST WITZ FC	2	12
TOTAL				12	72
ST OUEN AS					
12	Abdallah EL BOUMLALI Tél 06 79 88 93 90	Parc des Sports Bd Ducher 95310 ST OUEN L'AUMONE	ST OUEN AS	2	12
			MENUCOURT AS	5	30
			BEZONS USO	4	24
			ENT BOISSY-CHA-ARR-COR	1	6
TOTAL				12	72



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
13	Antony GUIA Tél 06 51 85 16 27	Stade Municipal 29 Rue Pasteur 95390 ST PRIX	ST PRIX ES		
			ST PRIX ES	3	18
			RC ARGENTEUIL	5	30
			COSMO TAVERNY	2	12
TOTAL				10	60
14	Fofana MANDE Tél 07 81 70 48 70	Centre Sportif N. Mandela Av Paul Langevin 95200 SARCELLES	SARCELLES AAS		
			SARCELLES AAS	2	12
			ST BRICE FC	2	12
			GROSLAY FC	2	12
			MONTMAGNY SPORTS	2	12
			ROISSY US	2	12
			DOMONT FC	2	12
TOTAL				12	72

U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
1	Allan CLARK Tél 06 26 79 37 63	Stade 3, Rue Roger Tagliana 95430 AUVERS S/OISE	AUVERS ENNERY FC		
			AUVERS ENNERY FC	4	24
			ST OUEN AS	2	12
			CORMEILLAIS ACS	3	18
			OSNY FC	2	12
			FRETTOISE ES	1	6
TOTAL				12	72
2	Adnane RAMDANI Tél 06 02 22 93 29	Stade Gilles Degenève Rue Pdt Wilson 95260 BEAUMONT S/ OISE	BEAUMONT MOURS ENT		
			BEAUMONT MOURS ENT	1	6
			PARMAIN AC	1	6
			ADAMOIS OL	4	24
			DOMONT FC	2	12
			CHAMPAGNE SFC	2	12
			BOUFFEMONT AC	2	12
TOTAL				12	72
3	Nassredine BOUJLOUD Tél 06 73 85 96 39	Stade du Grand Parc 1, Chemin de Coye 95270 CHAUMONTEL	CHAUMONTEL LUZARCHES AS		
			CHAUMONTEL LUZARCHES AS	2	12
			PUISEUX LOUVRES FC	3	18
			SURVILLIERS AVENIR	1	6
			EZANVILLE US	2	12
			FONTENAY FC	1	6
TOTAL				10	60



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
ENTENTE MMB					
4	Dany GRIBOIRE Tél 06 20 78 16 34	Stade des Marboulus Chemin de l'Isle 95550 BESSANCOURT	ENTENTE MMB	2	12
			BEAUCHAMP AS	5	30
			HERBLAY S/SEINE FC	3	18
			ERMONT AMS	2	12
TOTAL				12	72
ERAGNY AS					
5	Raphaël DANA Tél 06 09 13 59 10	Parc des Sports L. Larue 2 Chemin des Tilleuls 95610 ERAGNY	ERAGNY AS	3	18
			COURDIMANCHE AS	5	30
			CERGY PONTOISE FC	4	24
TOTAL				12	72
ACF ERMONT					
6	Mehdi HENNI Tél 06 68 15 65 82	Stade 105 Rue St Gratien 95120 ERMONT	ACF ERMONT	3	18
			RC ARGENTEUIL	5	30
			EAUBONNE CSM	1	6
			COSMO TAVERNY	1	6
TOTAL				10	60
FRANCONVILLE FC					
7	Bruno SERRRALBO Tél 06 20 08 82 00	Stade Jean Rolland 112 rue des Pommiers Saulniers 95130 FRANCONVILLE	FRANCONVILLE FC	2	12
			BEZONS USO	4	24
			ARGENTEUIL FC	4	24
			DEUIL ENGHIEU FC	2	12
TOTAL				12	72
MARLY ES					
8	Paulin KAZUMBA Tél 07 60 17 70 35	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup 95670 MARLY LA VILLE	MARLY ES	2	12
			ECOUEU FC	4	24
			PERSAN 03 US	2	12
			SARCELLES AAS	2	12
TOTAL				12	72
MENUCOURT AS					
9	André LENOIR Tél 06 31 68 21 52	Stade Georges Gallois Rue Bernard Astruc 95180 MENUCOURT	MENUCOURT AS	5	30
			VAUREAL FCM	2	12
			VEXIN AS	3	18
			NEUVILLE AS	1	6
			ENT BOISSY/CHA/ARR/COR	1	6
TOTAL				12	72



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
MONTMAGNY SPORTS					
10	Moussa SIDIBE Tél 06 60 89 17 53	Stade Ch. Grimaud Rue de Villeteuse 95360 MONTMAGNY	MONTMAGNY SPORTS	2	12
			SOISY AM FC	4	24
			GOUSSAINVILLE FC	4	24
			GROSLAY FC	2	12
TOTAL				12	72
PIERRELAYE FC					
11	Baudry NGUNZA KIYAMBA Tél 06 28 14 91 45	Stade Municipal 104, Rue du Gal de Gaulle 95480 PIERRELAYE	PIERRELAYE FC	2	12
			JOUY FC	3	18
			PONTOISIENNE JS	3	18
			MAGNY EN VEXIN FC	2	12
TOTAL				10	60
ST BRICE FC					
12	Maxime BOURHIS Tél 07 85 68 32 82	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	ST BRICE FC	4	24
			ST PRIX ES	3	18
			MONTMORENCY FC	2	12
			ECLAIR DE PUISEUX	2	12
			GARGES FCM	1	6
TOTAL				12	72
ST LEU 95 FC					
13	Yasser FROUG Tél 07 68 38 81 04	Stade Municipal Bd André Brémont 95320 ST LEU LA FORET	ST LEU 95 FC	3	18
			ENTENTE SSG	3	18
			MONTIGNY OL	2	12
			GAFEPB	2	12
TOTAL				10	60
VIARMES ASNIERES OL					
14	Xavier CRISTOBAL Tél 06 26 85 53 72	Stade Maspoli Rue Jean Moulin 95270 VIARMES	VIARMES ASNIERES OL	3	18
			PRESLES USL	1	6
			FOSES FU	2	12
			MONTSOULT BAILLET US	2	12
			BELLOY ST MARTIN ASC	2	12
			BRUYERES BERNES USM	1	6
TOTAL				11	66
VILLIERS LE BEL FC					
15	Derick ADJEI Tél 06 72 02 70 48	Parc des Sports 26 Rue du Champ Bacon 95400 VILLIERS LE BEL	VILLIERS LE BEL FC	4	24
			ARNOUVILLE FAS	4	24
			GONESSE RC	3	18
			ROISSY US	1	6
TOTAL				12	72



CHALLENGES U10 & U11

2^{ème} Tour du Samedi 29 Janvier 2022

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF

Le 2^{ème} tour regroupe les équipes U10 et U11 qualifiées à l'issu du 1^{er} tour

Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.

Début de la jonglerie à 09h30 et des rencontres à 10h00

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : 1 x 16 mn (sans mi-temps)

- Poule de 3 : 2 x 12 mn

Les 2 premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour le 3^{ème} Tour qui aura lieu le Samedi 26 Mars 2022

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Les centres qui ne pourront avoir lieu ce Samedi 29 Janvier seront reportés le Samedi 5 Février et seront prioritaires sur le critérium

CHALLENGE U10

Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2011

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2012

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2013 dans la limite de 3 par équipe.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.



Pour ce 2^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres.

Centre n° 1-U10 SARCELLES AAS

GONESSE RC 1 – ST LEU FC 3 – SARCELLES AAS 1 – DEUIL ENGHIEU FC 1

Centre n° 2-U10 PERSAN US

VILLIERS FC 3 – PERSAN US 1 – SOISY AM FC 2 – CERGY PONTOISE FC 3

Centre n° 3-U10 ARNOUVILLE FAS

ARNOUVILLE FAS 1 – FRANCONVILLE FC 3 – ROISSY US 1 – VILLIERS FC 1

Centre n° 4-U10 ECOUEN FC

GARGES FCM 1 - ECOUEN FC 1 – VIARMES ASNIERES OL 1 – MONTMORENCY FC 2

Centre n° 5-U10 ENTENTE SSG

ECOUEN FC 3 – FRANCONVILLE FC 1 – ENTENTE SSG 2 – JOUY FC 1

Centre n° 6-U10 ERAGNY AS

PERSAN US 2 – ENTENTE MMB 2 – CERGY PONTOISE FC 1 – ERAGNY AS 1

Centre n° 7-U10 MONTMORENCY FC

DEUIL ENGHIEU FC 2 – MONTMORENCY FC 1 – ADAMOIS OL 1 – SARCELLES AAS 3

Centre n° 8-U10 MONTMAGNY SPORTS

MONTMAGNY SPORTS 1 - MARLY ES 1 – ERMONT AMS 2 – ST OUEU AS 2

Centre n° 9-U10 ST LEU FC

ARGENTEUIL FC 1 – EZANVILLE US 1 – ST LEU FC 1 – ENTENTE MMB 1

Centre n° 10-U10 EAUBONNE CSM

EAUBONNE CSM 1 – FONTENAY FC 1 – ARGENTEUIL RC 1 – OSNY FC 1

Centre n° 11-U10 ERMONT ACF

ENTENTE SSG 4 – GOUSSAINVILLE FC 1 – ERMONT ACF 1 – ST OUEU AS 1

Centre n° 12-U10 CORMEILLAIS ACS

ENTENTE SSG 1 - CORMEILLAIS ACS 2 – BEZONS USO 3 – GROSLAY FC 1

Centre n° 13-U10 CERGY PONTOISE FC

LE THILLAY ESM 1 – VEXIN AS 1 – SARCELLES AAS 2 – CERGY PONTOISE FC 2

Centre n° 14-U10 BEZONS USO

MONTIGNY OL 1 – ERMONT ACF 2 – ST BRICE FC 3 – BEZONS USO 1

Centre n° 15-U10 ST BRICE FC

ST BRICE FC 1 – ARGENTEUIL RC 3 – VAUREAL FCM 1 – SOISY AM FC 3

Centre n° 16-U10 FRANCONVILLE FC

FRANCONVILLE FC 2 – CORMEILLAIS ACS 1 – HERBLAY S/SEINE 1 – CHAMPAGNE SFC 1



CHALLENGE U11

Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2010

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2012 et 2011

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur (se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.

Pour ce 2ème tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres.

Centre n° 1-U11 ERMONT AMS
ERMONT AMS 1 – VIARMES ASNIERES OL 1 – ARGENTEUIL RC 1 – CERGY PONTOISE FC 2

Centre n° 2-U11 ADAMOIS OL
ADAMOIS OL 1 – ERAGNY AS 1 – GOUSSAINVILLE FC 3 - COSMO TAVERNY 1

Centre n° 3-U11 GARGES FCM
ROISSY US 1 – GARGES FCM 1 – LE THILLAY ESM 1 – ST LEU FC 1

Centre n° 4-U11 ST PRIX ES
ENTENTE MMB 1 – DEUIL ENGHIEU FC 1 – ST PRIX ES 1 – VILLIERS FC 1

Centre n° 5-U11 DEUIL ENGHIEU FC
ARGENTEUIL FC 1 – HERBLAY S/SEINE FC 1 – VEMARS ST WITZ FC 1 – DEUIL ENGHIEU FC 2

Centre n° 6-U11 MONTIGNY OL
ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 - MONTIGNY OL 1 – CERGY PONTOISE FC 1 – FOSSES UF 1

Centre n° 7-U11 OSNY FC
ST LEU FC 2 – OSNY FC 1 – SARCELLES AAS 2 – CERGY PONTOISE FC 3

Centre n° 8-U11 SOISY AM FC
VILLIERS FC 2 – MONTMAGNY SPORTS 1 – SOISY AM FC 1 – MARLY ES 1

Centre n° 9-U11 GONESSE RC
FRANCONVILLE FC 2 – GONESSE RC 1 – ARNOUVILLE FAS 2 – PERSAN US 1

Centre n° 10-U11 GROSLAY FC
ERAGNY AS 2 – ENTENTE SSG 2 – AUVERS ENNERY FC 1 – GROSLAY FC 1

Centre n° 11-U11 ST OUEU L'AUMONE AS
VEXIN AS 1 – ST OUEU AS 1 – PRESLES USL 1 – BEZONS USO 1

Centre n° 12-U11 ARGENTEUIL RC
ARGENTEUIL RC 2 – GOUSSAINVILLE FC 1 – ST OUEU AS 3 – EAUBONNE CSM 1

Centre n° 13-U11 MONTSOULT BAILLET US
OSNY FC 2 – ENTENTE SSG 1 – ECOUEN FC 1 – MONTSOULT BAILLET US 1

Centre n° 14-11 PUISEUX LOUVRES FC
SARCELLES AAS 1 – PUISEUX LOUVRES FC 1 – ENTENTE MMB 2 – ERMONT ACF 2

Centre n° 15-U11 GOUSSAINVILLE FC
BEZONS USO 2 – FRETTOISE ES 1 – GOUSSAINVILLE FC 2 – BRUYERES BERNES USM 1

Centre n° 16-U11 JOUY LE MOUTIER FC
JOUY FC 1 – MONTMORENCY FC 1 – ST OUEU AS 2 – ECOUEN FC 2



CRITÉRIUM U10 / U11 – GROUPES 2^{ème} PHASE

Catégorie :

U10 - U11

2021- 2022

PHASE 2

N°	SERIE 1	N°	SERIE 2	N°	SERIE 3	N°	SERIE 4	N°	AVENIR
	GR A		GR A-B		GR A-B-C		GR A-B-C-D		GR A-B
1	MONTSOULT-BAILLET US	1	SARCELLES AAS 2	1	CHAMPAGNE SFC	1	COURDIMANCHE AS	1	VIARMES-ASNIERES OL 1
2	BOUFFEMONT AC	2	LE THILLAY ESM	2	VIARMES-ASNIERES OL 2	2	JOUY LE MOUTIER FC	2	BEZONS USO 1
3	DEUIL-ENGHIEN FC 3	3	BRUYERES-BERNES USM	3	ST OUEN AS 2	3	ERMONT AmS 2	3	GONESSE RC 1
4	CHAUMONTEL-LUZ AS	4	ST OUEN AS 3	4	GONESSE RC 2	4	MARLY LA VILLE ES	4	ST OUEN AS 1
5	PARMAIN AC	5	BELLOY ST MARTIN ASC	5	GOUSSAINVILLE FC 2	5	EXEMPT	5	SOISY AM FC 1
6	EXEMPT	6	SURVILLIERS AV	6	AUVERS-ENNERY FC	6	ARGENTEUIL RC 2	6	ARGENTEUIL RC 1
7	FRETTOISE ES	7	NEUVILLE AS	7	COSMO TAVERNY 1	7	CERGY-PONT FC 4	7	ECOUEEN FC 1
8	GAFEPB	8	COSMO TAVERNY 2	8	EZANVILLE-ECOUEEN US	8	MONTMAGNY SP	8	CERGY-PONT FC 1
9	BOISSY/CHA/CORM/ARR	9	PIERRELAYE FC	9	ARGENTEUIL FC 1	9	VILLIERS LE BEL FC 1		
10	PRESLES USL	10	EXEMPT	10	VAUREAL FCM 1	10	MONTIGNY OL		
			GR C-D		GR D-E-F		GR E-F-G-H		GR C-D
		1	BEAUCHAMP AS	1	HERBLAY S/SEINE FC 2	1	BEZONS USO 2	1	ST LEU FC 1
		2	ROISSY US	2	VEXIN AS	2	SARCELLES AAS 1	2	HERBLAY S/SEINE FC 1
		3	FONTENAY EN PARISIS FC	3	GROSLAY FC	3	PERSAN US	3	ENTENTE SSG 1
		4	MAGNY EN VEXIN FC	4	MENUCOURT AS	4	GARGES FCM	4	ERMONT AS 1
		5	FRANCONVILLE FC 3	5	OSNY FC 2	5	ARGENTEUIL RC 3	5	FRANCONVILLE FC 1
		6	BEAUMONT-MOURS ENT.	6	GOUSSAINVILLE FC 1	6	SOISY AM FC 2	6	OSNY FC 1
		7	DOMONT FC	7	MONTMORENCY FC	7	ST BRICE FC 2	7	ERAGNY AS 1
		8	VEMARS ST WITZ FC	8	ERAGNY AS 2	8	ECOUEEN FC 2	8	ST BRICE FC 1
		9	VAUREAL FCM 2	9	PONTOISIENNE JS	9	EXEMPT		
		10	VILLIERS LE BEL FC 2	10	EXEMPT	10	FOSSSES FU		
							GR I-J-K-L		
						1	CORMEILLAIS ACS		
						2	ST LEU FC 2		
						3	ENTENTE SSG 2		
						4	ERMONT AcF		
						5	EXEMPT		
						6	ENTENTE MMB		
						7	PUISEUX-LOUVRES FC		
						8	CERGY-PONT FC 3		
						9	DEUIL-ENGHIEN FC 2		
						10	ARGENTEUIL FC 2		
							GR M-N-O-P		
						1	DEUIL-ENGHIEN FC 1		
						2	ARNOUVILLE FAS		
						3	ADAMOIS OL		
						4	ENTENTE SSG 3		
						5	EAUBONNE CSM		
						6	FRANCONVILLE FC 2		
						7	CERGY-PONT FC 2		
						8	ST PRIX ES		



CRITÉRIUM U12 / U13 – GROUPES 2^{ème} PHASE

Catégorie : U12 - U13 2021 - 2022 PHASE 2

N°	SERIE 1	N°	SERIE 2	N°	SERIE 3	N°	SERIE 4	N°	AVENIR
	GR A		GR A-B		GR A-B-C		GR A-B-C-D		GR A-B
1	EZANVILLE-ECOUEEN US	1	COURDIMANCHE AS	1	CORMEILLAIS ACS	1	BEZONS USO	1	SARCELLES AAS 2
2	DOMONT FC	2	OSNY FC	2	GONESSE RC	2	ST LEU FC	2	CERGY-PONTOISE FC 2
3	CHAUMONTEL-LUZ AS	3	ERAGNY AS 2	3	VILLIERS LE BEL FC	3	EXEMPT	3	SOIY AM FC 1
4	EXEMPT	4	MARLY LA VILLE ES	4	DEUIL-ENGHIEN FC 1	4	MONTMORENCY FC	4	ERAGNY AS 1
5	PONTOISIENNE JS	5	ERMONT AmS 2	5	FRANCONVILLE FC 2	5	CERGY-PONT FC 4	5	GARGES FCM 1
6	AUVERS-ENNERY FC	6	GARGES FCM 2	6	ERMONT AmS 1	6	VAUREAL FCM	6	FRANCONVILLE FC 1
7	MAGNY EN VEXIN FC	7	BEAUMONT-MOURS ENT.	7	ST PRIX ES	7	ST BRICE FC 1	7	RC ARGENTEUIL 2
8	MONTSOULT-BAILLET	8	GOUSSAINVILLE FC 2	8	EXEMPT	8	PERSAN US	8	EXEMPT
		9	LE THILLAY ESM			9	PUISEUX-LOUVRES FC		
		10	EXEMPT			10	ECOUEEN FC		
	GR B		GR C-D		GR D-E-F		GR E-F-G-H		GR C-D
1	EXEMPT	1	EXEMPT	1	ROISSY US	1	EAUBONNE CSM		
2	SURVILLIERS AV	2	FOSSES FU	2	EXEMPT	2	EXEMPT		
3	PIERRELAYE FC	3	DEUIL-ENGHIEN FC 2	3	MONTMAGNY SP	3	JOUY LE MOUTIER FC		
4	FRETTOISE ES	4	MENUCCOURT AS	4	HERBLAY S/SEINE FC	4	ST OUEN AS 2		
5	PRESLES USL	5	ERMONT ACF	5	ARGENTEUIL FC 1	5	ENTENTE MMB		
6	FONTENAY EN PARISIS FC	6	ARGENTEUIL FC 2	6	EXEMPT	6	CERGY-PONT FC 3		
7	VEMARS ST WITZ FC	7	ARNOUVILLE FAS	7	GOUSSAINVILLE FC 1	7	BEAUCHAMP AS		
8	BELLOY ST MARTIN ASC	8	VIARMES-ASNIERES OL	8	ST BRICE FC 2	8	RC ARGENTEUIL 3		
		9	ENTENTE SSG 3			9	SARCELLES AAS 3		
		10	MONTIGNY OL			10	ENTENTE SSG 2		
			GR E-F						
		1	GROSLAY FC						
		2	CHAMPAGNE SFC						
		3	VEXIN AS						
		4	SOISY AM FC 2						
		5	COSMO TAVERNY 2						
		6	NEUVILLE AS						
		7	BRUYERES-BERNES USM						
		8	ADAMOIS OL						



1^{er} APPEL FEUILLES DE MATCHS

PLATEAU U6/U7 du 15 01 22

ERAGNY AS : 1^{er} appel de feuilles de centre et de présence des clubs d'ERAGNY AS, ST OUEN AS, FRETTOISE ES & OSNY FC - centre n° 8 – plateau U6/U7 du 15 01 22

PIERRELAYE FC : 1^{er} appel de feuilles de centre et de présence des clubs PIERRELAYE FC, CORMEILLAIS ACS & ARGENTEUIL FC - centre n° 15 – plateau U6/U7 du 15 01 22

VILLIERS FC : 1^{er} appel de feuilles de centre et de présence des clubs VILLIERS FC, SARCELLES AAS & VEMARS ST WITZ FC - centre n° 22 – plateau U6/U7 du 15 01 22

ECOUEEN FC : 1^{er} appel de feuille de centre n° 5 - plateau U6/U7 du 15 01 22

ERMONT AMS : 1^{er} appel de feuille de centre n° 9 - plateau U6/U7 du 15 01 22

CHAMPAGNE SFC : 1^{er} appel de feuille de centre n° 14 - plateau U6/U7 du 15 01 22

ST BRICE FC : 1^{er} appel de feuille de centre n° 17 - plateau U6/U7 du 15 01 22

CRITÉRIUM U10 / U11

CERGY PONTOISE FC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n°24015305 & 24026497 du 15 01 22 – critérium Avenir U10 & U11 contre HERBLAY S/SEINE 1 & 2

AUVERS ENNERY FC 3 : 1^{er} appel de feuille de match n°24046597 du 15 01 22 – critérium U10 & U11 série 1 contre Ent BOISSY/CHAURS/ARRON/CORM 1

AUVERS ENNERY FC 2 : 1^{er} appel de feuille de match n°24046676 du 15 01 22 – critérium U10 & U11 série 2 contre ENTENTE MMB 2

SURVILLIERS AVENIR 2 : 1^{er} appel de feuille de match n°24047152 du 15 01 22 – critérium U10 & U11 série 2 contre ROISSY US 2

GOUSSAINVILLE FC 6 : 1^{er} appel de feuille de match n°24047671 du 15 01 22 – critérium U10 & U11 série 3 contre PONTOISIENNE JS 3

MONTMAGNY SPORT : 1^{er} appel de feuilles de matchs n°24075576 - 24047951 - 24047979 & 24048007 du 15 01 22 critérium U10 & U11 série 4 contre FOSSES UF 1 – 2 – 3 & 4

ARGENTEUIL FC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n°24048300 - 24048328 - 24048356 & 24048384 du 15 01 22 – critérium U10 & U11 série 4 contre ENTENTE SSG 7 – 8- 9 & 10

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuilles de matchs n°24048355 & 24048383 du 15 01 22 – critérium U10 & U11 série 4 contre FRANCONVILLE FC 5 & 6

COUPE U12

ERMONT AMS : 1^{er} appel de feuille de centre, de présence et de jonglerie de toutes les équipes – centre n° 1 – Coupe U12 du 15 01 22

ERAGNY AS : 1^{er} appel de feuille de centre, de présence et de jonglerie de toutes les équipes – centre n° 5 – Coupe U12 du 22 01 22

BEZONS USO : 1^{er} appel de feuille de centre, de présence et de jonglerie de toutes les équipes – centre n° 6 – Coupe U12 du 15 01 22

VAUREAL FCM : 1^{er} appel de feuille de centre, de présence et de jonglerie de toutes les équipes – centre n° 8 – Coupe U12 du 22 01 22

FESTIVAL FOOT U13



GARGES FCM : 1^{er} appel de feuille de centre, de présence et de jonglerie de toutes les équipes – centre n° 2 – Festival Foot U13 du 22 01 22

SARCELLES AAS : 1^{er} appel de feuille de centre, de présence et de jonglerie de toutes les équipes – centre n° 15 – Festival Foot U13 du 22 01 22

MONTIGNY OL : 1^{er} appel de feuille de centre, de présence et de jonglerie de toutes les équipes – centre n° 16 – Festival Foot U13 du 22 01 22

AMENDE

CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} forfait de votre équipe 14 sur match n° 24048008 du 15 01 22 – critérium U10/U11 – série 4 contre EAUBONNE CSM 4
Amende : 15 €

ST OUEN AS : 1^{er} forfait de vos équipes 3 & 4 sur matchs n° 24047798 & 24047888 du 15 01 22 – critérium U10/U11 série 4 contre COURDIMANCHE AS 3 & 4
Amende : 10 € x 2 = 20€

ST OUEN L'AUMONE AS 4 : Non réception après 2^{ème} appel de feuille de match n°24026496 du 11 12 21 – critérium Avenir U10 contre ST LEU FC 2
Amende : 15€

ST BRICE FC : Non réception après 2^{ème} appel de feuille de présence vos équipes sur centre n° 8 du plateau U8 – niveau 2 au THILLAY ESM du 11 12 21
Amende : 15€

MONTIGNY OL : Non réception après 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence des club présents sur centre n° 9 du plateau U8 – niveau 2 du 11 12 21
Amende : 15€

MONTMORENCY FC : Non réception après 2^{ème} appel de feuille de centre et de présence des club présents sur centre n° 10 du plateau U8 niveau 2 du 11 12 21
Amende : 15€ x 4 = 60€

DATES PROCHAINS PLATEAUX

La Commission vous rappelle les dates des plateaux U6/U7 et U8/U9 fixées jusqu'en fin de saison. Merci d'en prendre note

U6 /U7	U8 / U9
12 février 2022	12 mars 2022
19 mars 2022	26 mars 2022
2 avril 2022	9 avril 2022
16 avril 2022	14 mai 2022
21 mai 2022	11 juin 2022
JND 18 juin 2022	




ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

FINALE DEPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F
Le SAMEDI 2 AVRIL 2022

FINALE DEPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12
Le DIMANCHE 8 MAI 2022

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11
Le SAMEDI 23 AVRIL 2022

JOURNEE NATIONALE U6 / U7
Le SAMEDI 18 JUIN 2022



Prochaine Réunion
Lundi 31 Janvier 2022
à partir de 18 h 00



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

SECTION FÉMININES

PV DU 24 JANVIER 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÉGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- 1^{er} = **24€** (31€ en seniors F)
- 2^{ème} = 27.5€ (37.5€ en séniors F)
- 3^{ème} = **33.5€ + Forfait Général = 57€** (41.5 + Forfait Général = 72€ en séniors F)

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

COURRIERS

PERSAN US 03

Mail du 19/01/2022

Pris note de votre courrier, le centre U9F du 15/01/22 de PERSAN US n'est pas reporté à une date ultérieure.

VILLIERS LE BEL FC

Mail du 20/01/2022

Pris note de votre courrier, Nous prenons en compte le retrait de votre équipe U9F des plateaux.

FRANCONVILLE FC

Mail du 20/01/2022

Pris note de votre courrier, avant aujourd'hui nous n'avions pas de demande de retrait de votre équipe U11F, ce qui fait qu'on l'a indiqué dans les PV comme inscrite. Nous désinscrivons suite à votre mail votre équipe U11F.

Concernant vos U13F, votre équipe est indiquée en U13F avenir comme en 1ère phase.

Nous vous rappelons que la date butoir pour les engagements supplémentaires ou retrait des équipes étaient à donner avant 12h le 10/01/22



FORFAIT AVISÉ

GARGES FCM

U9F PLATEAU – Centre de HERBLAY S/ SEINE FC du 15.01/22

PERSAN US 03

Mail du 10/01/2022

U11F Groupe B Match du 15/01/2022

COSMO TAVERNY 1 / PERSAN US 03 1

FORFAIT NON AVISÉ

GARGES FCM

U7F RASSEMBLEMENT – Centre de VIARMES ASNIÈRES OL EBM du 08.01/22

APPEL FEUILLES DE MATCHS

FRANCONVILLE FC

MATCH DU 11/12/21

Critérium U11F Groupe A

FRANCONVILLE FC 1 / SARCELLES AAS 1

1^{er} Appel à la feuille de match le 20/12/21

2^e Appel à la feuille de match le 03/01/22

ARGENTEUIL FC

MATCH DU 11/12/21

Critérium U11F Groupe B

ARGENTEUIL FC 1 / COSMO TAVERNY 1

1^{er} Appel à la feuille de match le 20/12/21

2^e Appel à la feuille de match le 03/01/22

CHALLENGE U11F

05/02/22

1 ÉQUIPE PAR CLUBS

**LE VAINQUEUR DE CHAQUE CENTRE EST QUALIFIÉ POUR LA FINALE DU CHALLENGE U11F
LE RÉGLEMENT ET FEUILLES DE MATCHS SERONT ENVOYÉS À CHAQUES CENTRES**

CENTRE 1 – ENT SANNOIS ST GRATIEN

Adresse : Stade Auguste Delaune, 12 rue des Cressonnières à ST GRATIEN

Horaire : 11H

- Entente Sannois St Gratien
- Montmorency FC
- Eragny FC

CENTRE 2 – DEUIL ENGHIEU FC

Adresse : Stade Alain Mimoun, Rue Guynemer, DEUIL LA BARRE

Horaire : 11H

- Deuil Enghien FC
- RC Argenteuil
- Persan US 03

**CENTRE 3 – HERBLAY S/ SEINE FC****Adresse :** Stade des Beauregards, 130 route de Pierrelaye, HERBLAY S/ SEINE**Horaire:** 10H30

- Herblay S/ Seine FC
- Garges FCM
- Franconville FC

CENTRE 4 – GONESSE RC**Adresse :** Stade Cognevault, 3 Rue du commandant M. Fourneau, GONESSE**Horaire:** 11H

- Gonesse RC
- Argenteuil FC
- Entente Méry Mériel Bessancourt

CENTRE 5 – ADAMOIS OL**Adresse :** Stade Philippe Grante, Avenue Paul Thoureau, L'ISLE ADAM**Horaire:** 11H

- Adamois OL
- Soisy Andilly Margency FC
- Puiseux louvre 95 FC

CENTRE 6 – ERMONT AS**Adresse :** Stade Auguste Renoir, Rue du Syndicat, ERMONT**Horaire :** 11H

- Ermont AS
- Jouy Le Moutier FC
- St Brice FC

CENTRE 7 – ST LEU 95 FC**Adresse :** Stade Gerard Houlier, Boulevard avenue André Brémont, St LEU LA FORET**Horaire :** 11H

- St Leu 95 FC
- Cergy Pontoise FC
- Sarcelles AAS

CENTRE 8 – ENTENTE VIARMES ASNIERES BEAUMONT MOURS**Adresse :** Complexe Maspoli, Rue Jean Moulin, VIARMES**Horaire :** 10H

- Entente Viarmes Asnieres Beaumont Mours
- Fosses FU
- Cosmo Taverny



FESTIVAL U13F

12/02/22

1 ÉQUIPE PAR CLUBS

**LE VAINQUEUR DE CHAQUE CENTRE EST QUALIFIÉ POUR LA FINALE DU FESTIVAL U13F
LE RÉGLEMENT ET FEUILLES DE MATCHS SERONT ENVOYÉS À CHAQUES CENTRES**

CENTRE 1 – PUISEUX LOUVRES 95 FC

Adresse : Stade Sylvain Bariseel, Rue André Malraux, LOUVRES

Horaire: 11H

- Puisseux Louvres 95 FC
- Jouy Le Moutier FC
- Sarcelles AAS

CENTRE 2 – GARGES FCM

Adresse : Stade Pierre de Coubertin, 2 avenue Joliot Curie, GARGES LES GONESSE

Horaire: 11H

- Garges FCM
- Eragny AS FC
- Pontoisienne JS

CENTRE 3 – ERMONT AS

Adresse : Stade Auguste Renoir, Rue du Syndicat, ERMONT

Horaire: 11H

- Ermont AS
- Herblay S/ Seine FC
- Groslay FC

CENTRE 4 – PERSAN US 03

Adresse : Stade Louis Odinot, Rue Etienne Dolet, PERSAN

Horaire: 11H

- Persan US 03
- Cergy Pontoise FC
- Cormeillais ACS

CENTRE 5 – ENTENTE SANNOIS St GRATIEN

Adresse : Stade Auguste Delaune, 12 rue des Cressonnières à ST GRATIEN

Horaire: 11H

- Entente Sannois St Gratien
- Gonesse RC
- Argenteuil FC



CENTRE 6 – St OUEN L'AUMONE AS

Adresse : Parc des Sports, Boulevard Ducher, St OUEN L'AUMONE

Horaire: 11H

- St Ouen l'Aumone AS
- St leu 95 FC
- Deuil Enghien FC
- Fosses FU

CENTRE 7 – RC ARGENTEUIL

Adresse : Stade Roger Ouvrard, 2 allée Romain Rolland, ARGENTEUIL

Horaire: 11H

- RC Argenteuil
- Entente Beaumont Mours Viarmes Asnieres
- Chaumontel AS
- Soisy Andilly Margency FC

CENTRE 8 – St BRICE FC

Adresse : Stade Léon Graffin, 2 rue de la forêt, ST BRICE

Horaire: 11H

- St Brice FC
- Franconville FC
- Entente Méry Mériel Bessancourt
- Bezons USO



JANVIER 2022

SAMEDI 29 JANVIER 2022

U9 F

PLATEAU U9F du 29/01/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2St LEU	ARGENTEUIL FC				
	THOMAS SOKOL 06 60 82 65 76	Stade Jean Jaurès, 30 rue J-J Rousseau, Argenteuil	11H00	ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST PRIX ES	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				BELLOY ST MARTIN ASC	1
				HERBLAY SUR SEINE FC	1
TOTAL DES CLUBS PRESENTS 7 (Maxi de filles présentes 43 filles)					7

PLATEAU U9F du 29/01/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
3	ADAMOIS OL				
	HUART PASCAL 06 62 64 98 55	Stade Philippe Grante, Av Paul Thourou, Isle ADAM	10H00	COSMO TAVERNY	1
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				FOSES FU	1
				MARLY LA VILLE ES	1
				ERMONT AS	1
				SOISY ANDILLY M. FC	1
				ADAMOIS OL	1
TOTAL DES CLUBS PRESENTS 7 (Maxi de filles présentes 59)					7

PLATEAU U9F du 29/01/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	ENT SSG				
	SOW Ousmane 07 58 57 15 67	Stade Auguste Delaune, 12 rue des cressonnières, St Gratien	11H00	ST LEU 95 FC	1
				FRANCONVILLE FC	1
				PERSAN US 03	1
				GONESSE RC	1
				SARCELLES AAS	1
				GARGES FCM	1
				ENT SSG	1
TOTAL DES CLUBS PRESENTS 7 (Maxi de filles présentes 42)					7



FÉVRIER 2022

SAMEDI 05 FÉVRIER 2022

ATTENTION CE RASSEMBLEMENT AURA LIEU AU FIVE

U7 F

RASSEMBLEMENT U7F du 05/02/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	FIVE	36 rue des Pommiers, 95240 CORMEILLES EN PAISIS	10H30	FOOT POWER 5	
				PERSAN US 03	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				GONESSE RC	1
				ERMONT AS	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST LEU 95 FC	1
				ENT SSG	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/SEINE FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				FRANCONVILLE FC	1
SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1				
TOTAL DES CLUB PRESENTS					13



SAMEDI 12 FÉVRIER 2022

ATTENTION CE RASSEMBLEMENT AURA LIEU AU FIVE

U9 F

PLATEAU U9F du 12/02/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	FIVE	36, rue des Pommiers, 95240 CORMEILLES EN PARISIS	11H00	FOOT POWER FIVE	
				ENT SSG	1
				PERSAN US 03	2
				SARCELLES AAS	1
				GONESSE RC	1
				MARLY LA VILLE ES	1
				FOSES FU	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/ SEINE FC	3
				ARGENTEUIL FC	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				FRANCONVILLES FC	1
				COSMO TAVERNY	1
				BELLOY ST MARTIN ASC	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				ADAMOIS OL	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
RMONT AS	1				
ST LEU 95 FC	1				
ST PRIX ES	1				
SOISY ANDILLY M. FC	3				
TOTAL DES CLUBS PRESENTS					27



MARS 2022

SAMEDI 12 MARS 2022

U7 F

RASSEMBLEMENT U7F du 12/03/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	DARRIBEAU David 06 81 79 38 83	stade Auguste Renoir, rue du syndicat, Ermont	11H00	ERMONT AS	
				PERSAN US 03	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				GONESSE RC	1
				ERMONT AS	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST LEU 95 FC	1
				ENT SSG	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/SEINE FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				FRANCONVILLE FC	1
SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1				
TOTAL DES CLUBS PRESENTS					13



SAMEDI 19 MARS 2022

U9 F

PLATEAU U9F du 19/03/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	VAIQUE Michael 06 62 43 65 68	Stade Georges Glatigny, 27 rue Pasteur et Victor Hugo, St Prix	11H00	ST PRIX ES	
				BELLOY ST MARTIN ASC	1
				GARGES FCM	1
				ENT SSG	1
				ST LEU 95 FC	1
				ST PRIX ES	1
TOTAL					5

PLATEAU U9F du 19/03/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	CLAES David 06 14 20 62 23	Stade Paul Cheyron, rue Philippe Chevalier, Magny en Vexin	11H00	MAGNY EN VEXIN FC	
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				SOISY ANDILLY M. FC	3
				CERGY PONTOISE FC	1
				MAGNY EN VEXIN FC	1
TOTAL					7

PLATEAU U9F du 19/03/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
3	MARTINE GONTARCYK 06 13 79 70 49	Stade Sébastien Braëms, Chemin du loup, MARLY LA VILLE	11H00	MARLY LA VILLE ES	
				ADAMOIS OL	1
				ARGENTEUIL FC	1
				FRANCONVILLES FC	1
				COSMO TAVERNY	1
				HERBLAY SUR SEINE FC	3
				ERMONT AS	1
				MARLY LA VILLE ES	1
TOTAL DES CLUBS PRESENTS					9



AVRIL 2022

SAMEDI 02 AVRIL 2022

U7 F

RASSEMBLEMENT U7F du 02/04/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	BOUCHAIN Philippe 06 76 33 37 75	Stade Sylvain Bariseel, rue André Malraux, Louvres	11H00	PUISEUX LOUVRES 95 FC	
				PERSAN US 03	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				GONESSE RC	1
				ERMONT AS	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ENT SSG	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/SEINE FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				FRANCONVILLE FC	1
SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1				
TOTAL DES CLUBS PRESENTS					12

SAMEDI 09 AVRIL 2022

U9 F

PLATEAU U9F du 09/04/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	LALOY Laetitia 06 48 72 04 25	Stade Cognevaut, 3 rue du Commandant M. Fourneau, Gonesse	11H00	GONESSE RC	
				MARLY LA VILLE ES	1
				SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				ARGENTEUIL FC	1
				GARGES FCM	1
				FOSES FU	1
GONESSE RC	1				
TOTAL CLUBS PRESENTS					7


PLATEAU U9F du 09/04/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	SOW Ousmane 07 58 57 15 67	Stade Auguste Delaune, 12 rue des cressonnières, St Gratien	11H00	ENT SSG	
				HERBLAY SUR SEINE FC	1
				ERMONT AS	1
				ST PRIX ES	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				ST LEU 95 FC	1
				FRANCONVILLE FC	1
ENT SSG	1				
TOTAL DES CLUBS PRESENTS					7

PLATEAU U9F du 09/04/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	FITTE DUVAL PIERRE 06 38 84 51 67	Stade Raymond Fosset, rue Salengro, ST MARTIN DU TERTRE	10H00	BELLOY ST MARTIN ASC	
				PERSAN US 03	1
				ADAMOIS OL	1
				COSMO TAVERNY	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				SARCELLES AAS	1
BELLOY ST MARTIN ASC	1				
TOTAL DES CLUBS PRESENTS					7



MAI 2022

SAMEDI 14 MAI 2022

U9 F

PLATEAU U9F du 14/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	KERBRAT VALERIE 06 72 98 42 53	Stade Louis Odinot, rue Etienne Dolet, Persan	10H00	PERSAN US 03	
				COSMO TAVERNY	1
				ERMONT AS	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				ST PRIX ES	1
				ENT SSG	1
PERSAN US 03	1				
TOTAL					7

PLATEAU U9F du 14/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	DELIGNE Michael 06 63 82 86 86	Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fosses	10H00	FOSSES FU	
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				MARLY LA VILLE ES	1
				SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1
				GONESSE RC	1
				PUISEUX LOUVRES	1
				BELLOY ST MARTIN ASC	1
FOSSES FU	1				
TOTAL					7

PLATEAU U9F du 14/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
ARGENTE4	GYAMFI EMMANUEL 06 66 09 70 48	Terrain J. BRAMI, Honneur Av. Paul Langevin, SARCELLES	11H00	SARCELLES AAS	
				ST LEU 95 FC	1
				FRANCOCNVILLE FC	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				GARGES FCM	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ADAMOIS OL	1
				HERBLAY SUR SEINE FC	1
SARCELLES AAS	1				
TOTAL					8



SAMEDI 21 MAI 2022

U7 F

RASSEMBLEMENT U7F du 21/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	LALOY LAETITIA 06 48 72 04 25	Stade Cognevault, 3 rue du Commandant M. Fourneau, GONESSE	11H00	GONESSE RC	
				PERSAN US 03	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				GONESSE RC	1
				ERMONT AS	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST LEU 95 FC	1
				ENT SSG	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/SEINE FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				FRANCONVILLE FC	1
SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1				
TOTAL					13



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 24 JANVIER 2022

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Duclos.

Assistent : MM. Vernet (Comité) - Chéroux (Cda).

Excusés : MM. Traoré – Werck.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



MISE À DISPOSITION D'UN GYMNASE

Le DVOF et la Commission Technique Futsal recherchent des créneaux en salle afin d'accueillir des détections dans toutes les catégories jeunes de U14 à U18, à partir de janvier 2022.

Merci de transmettre vos propositions au Département Technique du DVOF.

COURRIERS CLUBS

Les Sportifs de Garges : Mail du 14-01-22

Pris note du forfait de votre équipe U9 pour le plateau du 15-01-22 à Goussainville

Attainville Futsal C : Mail du 14-01-22

Pris note du forfait de votre équipe U11 pour la rencontre du 16-01-22 à Marcouville pour cause de cas de covid.

Attainville Futsal C : Mail du 14-01-22

Pris note du forfait de votre équipe U13 pour la rencontre du 16-01-22 à Marcouville pour cause de cas de covid.

Attainville Futsal C : Mail du 15-01-22

Réception feuille de plateau U9 du 15-01-22.

Pris note de l'absence du club de Persan Cfj.

Marcouville City Cp : Mail du 17-01-22

Réception feuille de match U15 du 16-01-22 contre Garges Djibson.

Marcouville City Cp : Mail du 21-01-22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U16 sur le match du 22-01-22 à Vémars St Witz.

Marcouville City Cp : Mail du 24-01-22

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase pour le plateau U9 du 29-01-22

Ermont As : Mail du 25-01-22

Pris note de votre possibilité de recevoir le plateau U9 le samedi 29-01-22.

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM FUTSAL U15

Match n° 24098713 : Marcouville City CP 1 / Argenteuil FC 1 du 23-01-22

CRITÉRIUM FUTSAL U13

Match n° 24098789 : Attainville Futsal C 2 / Les Sportifs de Garges 1 du 15-01-22

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match n° 24098787 : Attainville Futsal C 2 / Garges Djibson ASC 1 du 15-01-22



1^{er} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

CRITÉRIUM FUTSAL U16

Match n° 24098739 : Vémars St Witz FC 1 / Marcouville City CP 1 du 15-01-22

1er forfait avisé de Marcouville City CP 1

Vémars St Witz FC 1 : 5 Buts

Marcouville City CP 1 : 0 But

1^{er} FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match n° 24098985 : Ermont As 1 / Persanaise Cfj 1 du 15-01-22

1er forfait non avisé de Persanaise Cfj 1

Ermont As 1 : 5 Buts

Persanaise Cfj 1 : 0 But

Persanaise Cfj : **amende 10€**

2^{ème} FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

CRITÉRIUM FUTSAL U13

Match n° 24099002 : Persanaise Cfj 2 / Garges Djibson Asc 1 du 16-01-22

2ème forfait non avisé de Garges Djibson

Persanaise Cfj 2 : 5 Buts

Garges Djibson Asc 1 : 0 But

Garges Djibson Asc : **amende 15€**

FORFAIT PLATEAU U9

Plateau U9 du 15-01-22 à Attainville Futsal :

Forfait non avisé des équipes de Persanaise Cfj

Persanaise Cfj : Amende : 2 x 10€ = 20€

COUPE CVO FUTSAL

1/8 FINALE CVO FUTSAL

5	24252046	ARGENTEUIL FC 1	COMBO FUTSAL 1	Mardi 01-02 à 20H15
---	----------	-----------------	----------------	---------------------

La commission Futsal félicite l'équipe d'Argenteuil FC pour sa brillante qualification pour les 32èmes de finale de la Coupe Nationale après leur victoire contre l'équipe de Marcouville City CP (D2 Nationale).

Pour les 32èmes, Argenteuil FC doit recevoir le week-end des 5 et 6 février l'équipe de FC Béthune (D1 Nationale).



**Les tirages des QUARTS DE FINALE des COUPES
du VAL D'OISE auront lieu le 03 février 2022**

Le tirage sera effectué comme suit :

1. ANCIENS
2. CDM
3. U14
4. U16
5. U18
6. SENIORS FEMININES
7. SENIORS FUTSAL
8. COUTELIER SENIORS 1

Suivant le contexte sanitaire actuel nous vous informons que ce tirage se fera à huis clos néanmoins vous pourrez assister aux tirages qui seront retransmis sur notre site FACEBOOK à partir de 18h30 :
DISTRICT DU VAL D'OISE

Les rencontres des 1/4 de Finale de la CVO Futsal auront lieu :
Semaine 15 du 11 au 17-04-2022

CRITÉRIUM 2ème PHASE : U11 - U13 - U15

La commission rappelle à tous les clubs que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres de critérium sous peine d'amende de **100€** par FMI non utilisée pour les clubs fautifs.



CATEGORIE : U11 et U13 Futsal - PH 2

GROUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 05.02.22 Di 06.02.22	Sa 12.02.22 Di 13.02.22	Sa 12.03.22 Di 13.03.22	Sa 19.03.22 Di 20.03.22	Sa 26.03.22 Di 27.03.22
1 - 2 6 - 3 4 - 5	3 - 1 2 - 4 5 - 6	1 - 4 3 - 5 6 - 2	5 - 1 4 - 6 2 - 3	1 - 6 5 - 2 3 - 4
Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09	Journée 10
Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
Sa 02.04.22 Di 03.04.22	Sa 09.04.22 Di 10.04.22	Sa 14.05.22 Di 15.05.22	Sa 21.05.22 Di 22.05.22	Sa 28.05.22 Di 29.05.22

DISTRICT DU VAL D'OISE DE FOOTBALL

SAISON : 2021 / 2022

PHASE 2

CRITÉRIUM U11 GR A		
1	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
2		EXEMPT
3	580869	PERSANAISE CFJ 1
4	553776	GARGES DJIBSON ASC
5	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1
6	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES

CRITÉRIUM U11 GR B		
1	550552	SANNOIS FCE
2	580882	MARCOUVILLE CITY CP 2
3	551390	ERMONT AmS
4	580869	PERSANAISE CFJ 2
5		EXEMPT
6	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2

PHASE 2

CRITÉRIUM U13 GR A		
1	551444	ARGENTEUIL FC
2	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
3	553776	GARGES DJIBSON ASC
4	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1
5	580869	PERSANAISE CFJ 1
6		EXEMPT

CRITÉRIUM U13 GR B		
1	580882	MARCOUVILLE CITY CP 2
2		EXEMPT
3	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
4	551390	ERMONT AmS
5	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES
6	580869	PERSANAISE CFJ 2

**CATEGORIE : U15 Futsal - PH 2****GROUPE DE 10**

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 12.02.22	Sa 12.03.22	Sa 19.03.22	Sa 26.03.22	Sa 02.04.22	Sa 09.04.22	Sa 14.05.22	Sa 21.05.22	Sa 28.05.22
Di 13.02.22	Di 13.03.22	Di 20.03.22	Di 27.03.22	Di 03.04.22	Di 10.04.22	Di 15.05.22	Di 22.05.22	Di 29.05.22
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6	7 - 1	1 - 8	9 - 1	1 - 10
10 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 7	6 - 8	7 - 9	8 - 10	9 - 2
4 - 9	5 - 10	6 - 2	7 - 3	8 - 4	9 - 5	10 - 6	2 - 7	3 - 8
8 - 5	9 - 6	10 - 7	2 - 8	3 - 9	4 - 10	5 - 2	6 - 3	7 - 4
6 - 7	7 - 8	8 - 9	9 - 10	10 - 2	2 - 3	3 - 4	4 - 5	5 - 6

CRITÉRIUM U15 - GR U		
1	551444	ARGENTEUIL FC
2	581364	GOUSSAINVILLE FC
3	580883	MARCOUVILLE CITY CP 1
4	580883	MARCOUVILLE CITY CP 2
5	580869	PERSANAISE CFJ 1
6	580869	PERSANAISE CFJ 2
7	553776	GARGES DJIBSON ASC
8	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES
9	551988	CERGY-PONTOISE FC
10		EXEMPT

PLATEAUX FUTSAL U7

Journée N°6 - Week-end des 05 et 06 Février 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 05 Février 2022 (coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)



PLATEAUX FUTSAL U9

Plateau N°6 - Week-end des 29 et 30 Janvier 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 29 Janvier 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	5	Garges Djibson Asc Attainville Futsal (1&2) Les Sportifs de Garges Goussainville Fc
Samedi 29 Janvier 2022 (Coup d'envoi à 10h00) - Centre modifié			
Ermont Ams	Stade Renoir - Rue du Syndicat 95120 Ermont	6	Marcouville City CP (1&2) Ermont As (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Plateau N°7 - Week-end des 12 et 13 Février 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 12 Février 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Goussainville Fc	Gymnase Bacquet 11 Avenue Albert Sarrault 95190 Goussainville	6	Goussainville Fc Garges Djibson Asc Attainville Futsal (1&2) Ermont As (1&2)
Dimanche 13 Février 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	5	Persanaise Cfj (1&2) Les Sportifs de Garges Marcouville City CP (1&2)

Prochaine réunion
Lundi 07 février 2022 à 18H30



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 25 JANVIER 2022

Présent : MM. Lacour – Plassart

Assistent : MM. Diaz – Letellier.

Excusé : M. Valette

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0.

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement

CHAMPIONNAT

Date	Categories	Absence de feuille de match
22/1/22	U 14 D3 / Phase Unique / Poule C	Magny Vexin Fc 1 - Persan Us 03 2
23/1/22	Seniors D3 / Phase Unique / Poule B	Menucourt As 2 - St Leu 95 Fc 3
	Criterium Veterans + De 45 Ans / Poule A	St Leu 95 Fc 15 - Montigny OI 15
	Anciens D1 / Phase Unique / Poule Unique	Soisy Andilly Margen 12 - St Leu 95 Fc 12
	Criterium + 55 Ans / Phase Unique / Poule B	Ent.St Prix Gafepb 26 - Eaubonne Csm 25
	Criterium + 55 Ans / Phase Unique / Poule B	Viarmes Asnieres OI 25 - Groslay Fc 25
	U 18 D1 / Phase Unique / Poule Unique	Ermont As 1 - Adamois OI 1
	U 18 D1 / Phase Unique / Poule Unique	Argenteuil Rc 2 - Bezons Uso 1
	U 18 D2 / Phase Unique / Poule A	Goussainville Fc 1 - Garges Fcm 1



U 16 D1 / Phase Unique / Poule Unique	Argenteuil Rc 2 - Goussainville Fc 1
U 16 D3 / Phase Unique / Poule A	Cormeillais Acs 3 - Gonesse Rc 1
U 16 D3 / Phase Unique / Poule C	Auvers Ennery Fc 1 - Bezons Uso 2
Criterium Futsal U15 / Phase 1 / Poule A	Marcouville City Cp 1 - Argenteuil Fc 1

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
 La date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 Vous retrouverez cette version sous le nom (**Feuille de Match Informatisée** VERSION 3.9.0.0). Cette version est disponible sur le Store Apple. **Cette version est obligatoire.** Merci de mettre à jour vos tablettes !

Bonne saison à vous !

Rappel des bonnes pratiques d'utilisation de la Feuille de Match informatisée (FMI)...

LIRE LA SUITE

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :
Vérifier qu'aucun match n'est « en cours ».
Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure.

- Sélectionnez Application puis Feuille de Match



- Effacer les données et vider le cache





COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 25 JANVIER 2022

Présents : MM. Plassart – Febvay - Lacour

Assiste : M. Letellier

Excusés : MM. Andrieu - Brognara - Da Mata - Chuppe

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage).

CLASSEMENT

Ville de SANNOIS : NNI 955820101

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera prochainement au Stade Auguste DELAUNE, 58 rue du Lieutenant KEISER pour confirmation de classement de l'Installation sportive.

Ville de DOMONT : NNI 951990201

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives a pris contact avec la mairie, propriétaire du Stade des FAUVETTES, rue de PARIS pour confirmation de classement de l'Installation sportive et de l'éclairage.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



COMMISSION DES FINANCES

RÉUNION DU 25 JANVIER 2022

Présents : Mmes BASTOS – ESCROIGNARD - MM. MOREIRA – CASTELLI – PODAN-MAVOUNZY

Assiste : Mme GONZALEZ (Comptable).

Excusé : M. CHUPPE

La commission informe que toutes les décisions de première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

RAPPEL

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du Club, dans le cas contraire le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

INFORMATION

Pour toute nouvelle affiliation, nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 150 Euros sera demandé.

COURRIERS DES CLUBS

- **511509 – ROISSY EN France US** – Mail du 26/11/2021 – contestation amende sur absence délégué.

Après vérification du nom qui apparait sur la feuille de match manuscrite (Nuno Da Costa Gomes), nous ne trouvons aucune licence au nom de cette personne rattachée au club de Roissy. L'amende est due.

Concernant le forfait non avisé en Foot Animation, après vérification auprès de la Commission Foot Animation et de la Référente Covid, suite au forfait sanitaire du 13 octobre 2021 nous annulons l'amende et créditions le compte club de 20 €.

- **563529 – VEXIN AS** – Mail du 26/11/2021 – contestation amendes

Concernant le remboursement des frais d'arbitrage des matches N°23467841 du 12 septembre 2021, Sénior D3, Poule C, N° 23786643 du 12 septembre 2021 U18 D3, Poule A. Dossier transmis à la Commission C.O.C.

Concernant l'amende de 20€ pour non-désignation de délégué sur la rencontre 23885855, et après vérification la commission décide de rembourser l'amende. Nous créditions votre compte club de 20 €

Pour rappel chaque demande doit être adressée à la commission ad 'hoc.

- **560466 – MY SARCELLES FUTSAL** – Mail du 04/01/2022 – contestation amende pour non-paiement arbitre.

A titre exceptionnelle la commission retire l'amende mais vous rappelle l'obligation du règlement de l'arbitre.

- **523266 – FC GROSLAY** – Courrier du 14/01/2022 - Demande d'échéancier compte club.

Suite à votre demande, la Commission accède à votre demande d'échéancier.



1^{ère} RELANCE NON-RÈGLEMENT COMPTE-CLUBS

Liste des clubs débiteurs à ce jour a :

- 500565 – SURVILLIERS AVENIR
- 500575 – CORMEILLAIS ACS
- 500712 – EZANVILLE ECOUEN
- 510501 – FC AUVERS ENNERY
- 512259 – MONTIGNY LES CORMEILLES
- 515375 – FRETTOISE ES
- 519763 – THILLAY VAUDHERLAND ESM
- 522204 – LE MESNIL AUBRY FC
- 522695 – GARGES LES GONESSE FCM
- 524664 – BRUYERES BERNES USM
- 526262 – BOUFFEMONT ACF
- 527269 – ST BRICE FC
- 530273 – PARMAN AC
- 530279 – BEZONS US OM
- 531088 – NEUVILLE SUR OISE AS
- 536822 – PORTUGAIS PERSAN ASC
- 538505 – VAUREAL FCM
- 545071 – FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL
- 545913 – COURDIMANCHE AS
- 546116 – MONTMORENCY FC
- 547630 – MACCABI SARCELLES
- 549559 – ARRONVILLE FC
- 549561 – DEUIL ENGHIEU FC
- 549968 – ST LEU 95 FC
- 550376 – MAISON CULTURELLE ANATOLIENS 95
- 550552 – FUTSAL CLUB ELITE SANNOIS
- 550582 – VILLIERS LE BEL JS
- 550638 – PERSAN US 03
- 551445 – PARMAN FUTSAL
- 552572 – AS PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE
- 553776 – ASC GARGES DJIBSON
- 554313 – SFC CHAMPAGNE
- 560341 – BE IN SPORTS
- 560603 – SAINT BRICE ASO
- 560604 – SAINT GRATIEN FC
- 560607 – SARCELLES JEUNES ESPOIRS
- 560814 – FUTSAL CLUB GADJOSTARR
- 560866 – COMBO FUTSAL
- 560971 – INDOOR POUR TOUS
- 564044 – PARIS CLUB GOUSSAINVILLE FUTSAL
- 580882 – MARCOUVILLE CITY C.P AGGLO
- 581364 – GOUSSAINVILLE FC
- 581840 – ENTENTE BEAUMONT MOURS
- 590206 – US COMMUNAUX DE ST GRATIEN
- 601736 – CLUB 3M France
- 680843 – PERSONNEL HOSPITALIER GONESSE

Les clubs mentionnés ci-dessus doivent effectuer le règlement de leur compte club au plus tard le lundi 14 février 2022, auquel cas les sanctions mentionnées ci-dessous seront appliquées.

Selon l'article 3.6.3 du Règlement Sportif :

la Commission des Finances décide d'appliquer le règlement à savoir : la ou les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Séniors Vétérans des clubs débiteurs ci-dessus, seront sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après cette date et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

D'autres sanctions pourront être prononcées toujours conformément à l'article 3.6.3 du RS du DVOF,

Les mêmes sanctions, en suivant les mêmes règles, peuvent être prononcées, sur demande du D.V.O.F., à l'encontre des clubs qui évoluent en compétitions régionales, et qui ne se sont pas acquittés des sommes dont ils sont redevables envers le D.V.O.F.

Les frais liés à la mise en œuvre d'une des sanctions visées ci-dessus sont mis à la charge du club concerné.



Informations transmises aux Commissions suivantes :

*** Commission Départementale du Calendrier et organisation des Compétitions**

Prochaine réunion le mardi 15 février 2022



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 26 Janvier 2022

DELEGATIONS - DESIGNATIONS

Rencontres du 06 Février 2022

U16 D3

Match 23491357 : Montigny OL / Ent. Ecoeu-Bouffémont

Délégué M. Gérard Alcan, à la charge de Montigny OL

U18 D1

Match 23488994 : Franconville FC / Adamois OL

Déléguée Mme. Béatrice Zami

Match 23488995 : Cosmo Taverny / RC Argenteuil

Délégué M. Faouzi Belhamra

Match 23488996 : Persan US / Ermont AS

Délégué M. Albert Acapandie

Match 23488997 : Bezons USO / Sarcelles AAS

Délégué M. Thierry Paumier

Match 23488998 : Argenteuil FC / Cormeillais ACS

Délégué M. Michel Bailliez

Seniors D1

Match 23497125 : Herblay S/Seine FC / St Brice FC

Délégué M. Christian Febvay

Match 23497127 : Argenteuil FC / Persan US /

Délégué M. Joseph Plassart

Match 23497129 : Goussainville FC / Montigny OL

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

Match 23497131 : Entente SSG / Groslay FC

Délégué M. Laurent Valette

Match 23497133 : Ecoeu FC / Cormeillais ACS

Délégué M. Olivier Le Nagard

Match 23497135 : Soisy AM FC / St Leu FC

Délégué M. Christophe Gauvin



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ÉTHIQUE



P.V. du 26 janvier 2022

- Présents :** Mme Isabelle ESCROIGNARD, M. Rudy FOURMANN.
- Assiste :** M. José DIAZ.
- Excusés :** Mme Martine GONTARZYCK, MM. Guy BLONDEAU, Guy PINCEMIN,

INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

COMMUNIQUÉ

CHALLENGES « FAIR-PLAY » du DVOF

La commission invite les dirigeants, éducateurs et joueurs à prendre connaissance du règlement des challenges « Fair-play » du DVOF en vigueur pour la saison 2021/2022

Où trouver le règlement des challenges « Fair-play » ?

- Site du DVOF : »
 Documents Règlements Challenge du Fair-play [Challenge du Fair-play du 17/07/2019](#)

CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES

La commission Fair-play & Ethique rappelle les catégories et divisions couvertes automatiquement par un arbitre officiel pour la saison 2021 / 2022 pour les rencontres de championnat :

Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau
SENIORS	D1 / D2 / D3 / D4	U14	D1 / D2 / D3 / D4
SENIORS F	D1	CDM	D1 / D2
U18	D1 / D2 / D3	ANCIENS	D1 / D2
U16	D1 / D2 / D3	FUTSAL	D1 / D2



OPÉRATION « CARTON VERT »

La Commission Fair-play & Ethique prend en charge le suivi de l'opération « **Carton Vert** ».

Ce dispositif permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. Il est mis en application sur les rencontres du **championnat U14 / D1 sur la saison 2021/ 2022**.

L'information, et le matériel nécessaire va être transmis aux clubs concernés dans les prochains jours, sachant que le matériel transmis la saison dernière n'a pas dû être utilisé totalement. Les commissaires de la commission Fair-Play & Ethique se présenteront lors des rencontres U14/D1 pour rappeler l'importance de cette action.

Nous rappelons que **le club recevant à la charge de mettre en place l'opération**, ainsi que celle de **transmettre la fiche d'observation au DVOF- Commission Fair-play & Etique** (par mail ou par courrier). Ces fiches permettront à la commission de suivre l'opération et de mettre à l'honneur les actions les plus significatives.

La F.F.F. est attentive à la mise en place de cette opération, et devrait accorder une dotation aux récipiendaires.

Merci aux clubs pour leur implication dans cette opération aux fortes valeurs éducatives.

Pour toute question, merci de les adresser par voie officielle à la destination de la Commission Fair-play & Ethique.

AFFECTATION DES POINTS DE BONUS

Nous rappelons qu'après **2 rencontres consécutives de championnat** dirigées par **un arbitre officiel uniquement**, sans **aucune sanction administrative**, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-Play et Ethique, **2 points de BONUS** qui viendront en déduction des éventuels points de malus de ladite équipe.

La demande devra être faite **par écrit** (courrier, fax, courriel) avec **les informations** concernant :

- La catégorie,
- La division,
- Le groupe,
- L'équipe concernée et
- La copie des feuilles de matches concernées faisant apparaître les informations (Arbitres et sanctions)

Voir Article 4.2.1 du Règlement du Challenge Fair-Play

AFFECTATION DES POINTS DE MALUS (au 26/01/2022)

Chaque équipe, des championnats du DVOF couverts par **un arbitre officiel**, peut se voir attribuer des **points de MALUS** au challenge FAIR-PLAY – Equipes du DVOF, selon le barème du Règlement du Challenge Fair-Play

GOUSSAINVILLE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497071 du 21 Novembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Comportement blessant au cours de la rencontre envers joueur, lors du match N° 23490534 du 21 Novembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur spectateurs en dehors de la rencontre, lors du match N° 23497081 du 5 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur spectateurs en dehors de la rencontre, lors du match N° 23497081 du 5 Décembre 2021



VAURÉAL F. C. M.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23466927 du 21 Novembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490934 du 21 Novembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire pendant la rencontre, lors du match N° 23467743 du 5 Décembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23490947 du 12 Décembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23490947 du 12 Décembre 2021

MARLY LA VILLE E.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Propos blessant sur adversaires pendant la rencontre, lors du match N° 23466931 du 21 Novembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470111 du 5 Décembre 2021

SARCELLES A.A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Comportement blessant à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre, lors du match N° 23467870 du 21 Novembre 2021

FRANCONVILLE F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23470094 du 21 Novembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Propos grossiers et injurieux sur officiel, lors du match N° 23488984 du 5 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23467139 du 12 Décembre 2021

OSNY F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23470407 du 21 Novembre 2021

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30 Novembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un 2ème avertissements et comportement blessant envers officiel, lors du match N° 23497829 du 20 Novembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23466945 du 5 Décembre 2021



MACCABI SARCELLES

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23469253 du 21 Novembre 2021

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Faute grossière sur joueur et propos injurieux envers officiel, lors du match N° 23469289 du 16 Janvier 2022

GROSLAY F.C.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23489201 du 21 Novembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490933 du 21 Novembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité envers supporters, lors du match N° 23497069 du 21 Novembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité envers supporters, lors du match N° 23497069 du 21 Novembre 2021

A. S. ERAGNY F. C.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Comportement grossier sur officiel après la rencontre, lors du match N° 23490535 du 21 Novembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Comportement excessif et déplacé pendant et après la rencontre, lors du match N° 23490535 du 21 Novembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité pendant une action de jeu envers joueur, lors du match N° 23470285 du 12 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467890 du 16 Janvier 2022

ROISSY EN FRANCE U.S.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Comportement blessant à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre, lors du match N° 23490538 du 21 Novembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467127 du 5 Décembre 2021

MAGNY EN VEXIN F.C.

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497830 du 20 Novembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23468539 du 5 Décembre 2021



L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 11 Janvier 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470256 du 9 Janvier 2022

RACING CLUB D'ARGENTEUIL

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497743 du 20 Novembre 2021

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23497743 du 20 Novembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470121 du 12 Décembre 2021

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23837539 du 14 Janvier 2022

FONTENAY EN PARISIS FC

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Coup volontaire et comportement intimidant et menaçant, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Coup et attitude et comportement déplacées et provocateur en dehors d'une action de jeu et jet de maillot au sol, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021



L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Abandon de terrain, lors du match N° 23468516 du 12 Octobre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Propos injurieux envers joueur, lors du match N° 23491310 du 10 Octobre 2021

MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Propos injurieux envers joueur, lors du match N° 23491310 du 10 Octobre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 18 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Novembre 2021 pour le motif : Tentative de brutalité envers un membre du public à la fin du match, lors du match N° 23491310 du 10 Octobre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30 Novembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité et coup à l'encontre des joueurs et des parents du FC PIERRELAYE plus propos injurieux et grossiers plus représailles, lors du match N° 23491310 du 10 Octobre 2021

MENUCOURT A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30 Novembre 2021 pour le motif : Faute grossière et anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23467122 du 28 Novembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467138 du 12 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Faute grossière pendant la rencontre, lors du match N° 23467138 du 12 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Comportement blessant pendant la rencontre envers officiel, lors du match N° 23467138 du 12 Décembre 2021

ENT. MÉRY MÉRIEL BESSANCOURT

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30 Novembre 2021 pour le motif : Comportement excessif et déplacé pendant et après la rencontre, lors du match N° 23468272 du 21 Novembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 237003600 du 5 Décembre 2021



ENT. BEAUMONT MOURS

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30 Novembre 2021 pour le motif : Comportement grossier et injurieux pendant et après la rencontre sur officiel, lors du match N° 23468530 du 28 Novembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470397 du 5 Décembre 2021

CERGY PONTOISE F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30 Novembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470104 du 28 Novembre 2021

ARGENTEUIL F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30 Novembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23470397 du 28 Novembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23488987 du 5 Décembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Propos grossiers et injurieux sur officiel, lors du match N° 23490931 du 21 Novembre 2021

F.C. HERBLAY SUR SEINE

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23497077 du 5 Décembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23490542 du 5 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Comportement grossier sur officiel après la rencontre, lors du match N° 23466929 du 21 Novembre 2021

COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23466942 du 5 Décembre 2021

DEUIL ENGHEN F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23466942 du 5 Décembre 2021

EZANVILLE ECOUEN U.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire pendant la rencontre, lors du match N° 23467127 du 5 Décembre 2021



DOMONT F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement et propos déplacé en dehors de la rencontre, lors du match N° 23468275 du 5 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Bousculade volontaire et insultes, lors du match N° 23468257 du 24 Octobre 2021

THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement et propos grossiers / injurieux en dehors de la rencontre, lors du match N° 234668541 du 5 Décembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23491207 du 12 Décembre 2021

MONTMAGNY S.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470111 du 5 Décembre 2021

CORMEILLAIS A.C.S.

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Comportement excessif envers officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23488986 du 5 Décembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Comportement intimidant et menaçant pendant et hors rencontre avec circonstances aggravantes et jet de drapeau de touche au sol près de l'arbitre, lors du match N° 23488986 du 5 Décembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Comportement excessif et déplacé avant et après le match, lors du match N° 23488986 du 5 Décembre 2021

GONESSE R.C.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 234892100 du 5 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23467751 du 12 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Tenir des propos injurieux et grossiers envers joueur, lors du match N° 23467751 du 12 Décembre 2021

EAUBONNE C.S. MUNICIPAL

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23491335 du 5 Décembre 2021



ERMONT AM. S.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 Décembre 2021 pour le motif : Propos blessant à l'encontre d'un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 23490931 du 21 Novembre 2021

ST LEU 95 F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Propos grossiers et injurieux pendant la rencontre envers joueur, lors du match N° 23497093 du 12 Décembre 2021

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur hors action de jeu, lors du match N° 23497746 du 5 Décembre 2021

FOSES F. U.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467884 du 12 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 11 Janvier 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23468550 du 12 Décembre 2021

BOUFFÉMONT A.C.F.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Comportement grossiers avec circonstances aggravantes envers officiel, lors du match N° 23468415 du 12 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23468415 du 12 Décembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Coup volontaire dans le jeu avec bousculade après coup envers adversaire, lors du match N° 23470416 du 12 Décembre 2021

BEAUCHAMP A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23468415 du 12 Décembre 2021

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23469292 du 16 Janvier 2022

ARRONVILLE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23468413 du 12 Décembre 2021

JOUY LE MOUTIER F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Bousculade volontaire pendant la rencontre envers joueur après avoir reçu un coup involontairement, lors du match N° 23470416 du 12 Décembre 2021

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur hors action de jeu, lors du match N° 23497746 du 5 Décembre 2021



L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur hors action de jeu, lors du match N° 23497746 du 5 Décembre 2021

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur hors action de jeu, lors du match N° 23497746 du 5 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Comportement grossiers et injurieux sur adversaire, lors du match N° 23467149 du 16 Janvier 2022

MONTMORENCY F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité pendant une action de jeu envers joueur, lors du match N° 23470285 du 12 Décembre 2021

A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Empêcher un adversaire de marquer un but en touchant le ballon de la main, lors du match N° 23470120 du 12 Décembre 2021

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite à un deuxième avertissement et refus de quitter le terrain, lors du match N° 23469280 du 19 Décembre 2021

PUISEUX LOUVRES 95 F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Bousculade volontaire et insultes, lors du match N° 23468257 du 24 Octobre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Décembre 2021 pour le motif : Bousculade volontaire et insultes, lors du match N° 23468257 du 24 Octobre 2021

BEZONS U. SECTION OM.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement et refus de quitter le terrain, lors du match N° 23467613 du 19 Décembre 2021

SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23470123 du 19 Décembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23470123 du 19 Décembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 14 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur spectateurs en dehors de la rencontre avec circonstances aggravantes, lors du match N° 23497081 du 5 Décembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 18 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 11 Janvier 2022 pour le motif : Comportement grossier et blessant et sexiste avec faits aggravants, demande de retraits des sanctions administratives répétées et capitaine équipe, lors du match N° 23470123 du 19 Décembre 2021



GARGES LES GONESSE F.C.M.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 18 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Décembre 2021 pour le motif : Comportement intimidant et menaçant sur officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23466943 du 5 Décembre 2021

ST PRIX E.S.

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470291 du 16 Janvier 2022

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470291 du 16 Janvier 2022

MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23469289 du 16 Janvier 2022

AUVERS ENNERY F.C.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23857372 du 16 Janvier 2022

MONTMORENCY FUTSAL

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23679566 du 15 Janvier 2022

MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Janvier 2022 pour le motif : Faute grossière à l'encontre d'un adversaire, lors du match N° 23679568 du 17 Janvier 2022

COURRIERS DES CLUBS

Club: ST LEU 95 F.C.

Votre courriel du 20 Janvier 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **U14 – D1**
Matches du 18/09/2021 et du 25/09/2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **U14 – D1**
Matches du 02/10/2021 et du 09/10/2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **U14 – D1**
Matches du 11/11/2021 et du 20/11/2021



Club: GONESSE R .C.

Votre courriel du 14 Janvier 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **U14 – D3 – Poule B**
Matches du 20/11/2021 et du 04/12/2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **CDM – D2 – Poule B**
Matches du 14/11/2021 et du 05/12/2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **SENIORS F – D1**
Matches du 06/11/2021 et du 11/11/2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **U14 – D2 – Poule B**
Matches du 27/11/2021 et du 04/12/2021

Prochaine réunion de la commission : 9 Mars 2022



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 202/2022 SENIORS - DIMANCHE APRES-MIDI & SENIORS FEMININES

TOTAL des POINTS de MALUS / BONUS

Arrêté au 26 janvier 2022



M : MALUS - B : BONUS

SENIORS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE F.C.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	2	-	2
CORMEILLAIS A.C.S.	3	-	3
ST BRICE F.C.	4	-	4
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	5	-	5
ST LEU 95 F.C.	6	-	6
ECOUEEN F.C.	8	-	8
SOISY ANDILLY MARGENCY	14	-	14
GROSLAY F.C.	22	-	22
GOUSSAINVILLE F.C.	24	-	24
U. S. PERSAN 03	25	-	25

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE F.C.	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	1	-	1
DEUIL ENGHIEEN F.C.	1	-	1
VAUREAL F. C. M.	1	-	1
OSNY F.C.	3	-	3
ST OUEN L'AUMONE A.S.	10	-	10
GARGES LES GONESSE F.C.M.	18	-	18

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ECOUEEN F.C.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
GOUSSAINVILLE F.C.	5	-	5
FONTENAY EN PARISIS FC	6	-	6

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
A. C. S. BRUYERES BERNES	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX AS	-	-	-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	5	-	5
PARMAIN A.C.	8	-	8
DOMONT F.C.	9	-	9
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	12	-	12

SENIORS FEMININES DEPARTEMENTAL	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	2	- 2
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENTENTE MMB	-	-	-
FOSSÉS F.U.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	-	-	-
R.C. ARGENTEUIL	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	1	-	1

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	3	-	3
ST PRIX E.S.	3	-	3
BEZONS U. SECTION OM.	4	-	4
DOMONT F.C.	4	-	4
GONESSE R.C.	4	-	4
ENT. EZANVILLE ECOUEEN US	9	-	9
JOUY LE MOUTIER F.C.	12	-	12
MENUCOURT A.S.	17	-	17

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
FRETTOISE E.S.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	1	-	1
VILLIERS LE BEL J.S.	3	-	3
VAUREAL F. C. M.	5	-	5
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
ARNOUVILLE F. A.S.	8	-	8
GONESSE R.C.	12	-	12

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
SARCELLES JEUNE ESPOIR	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
ENT. ARRONVILLE CHARS CORMEILLES	1	-	1
ECOUEEN F.C.	1	-	1
ARNOUVILLE F. A.S.	1	-	1
BEAUCHAMP A.S.	3	-	3
BOUFFEMONT ACF	7	-	7

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

Notre partenaire FAIR - PLAY



EKINSPOORT



CDOS
VAL-D'OISE

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
DEUIL ENGHIEEN F.C.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEEN U.S.	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
A. S. ERAGNY F. C.	1	-	1
FOSSÉS F. U.	1	-	1
VEXIN A.S.	1	-	1
ARRONVILLE F.C.	1	-	1
SARCELLES A.A.S.	4	-	4
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	8	-	8

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
FOSSÉS UF	3	-	3
MAGNY EN VEXIN F.C.	3	-	3
ERMONT AM. S.	4	-	4
MONTMORENCY F.C.	4	-	4
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	6	-	6
ENT. BEAUMONT MOURS	7	-	7
FONTENAY EN PARISIS FC	29	-	29
PIERRELAYE FC	42	-	42

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

F : équipe forfait général



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U18

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 26 janvier 2022



M : MALUS - B : BONUS

U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	2	-	2
FRANCONVILLE F.C.	4	-	4
CORMEILLAIS A.C.S.	28	-	28

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
GONESSE RC	1	-	1
GROSLAY F.C.	1	-	1
VILLIERS LE BEL J.S.	1	-	1
MENUCOURT A.S.	6	-	6
ST PRIX E.S.	9	-	9
OSNY F.C.	12	-	12

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	4	-	4

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	2	-	2
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	5	-	5

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEU US	-	-	-
FOSSÉS F. U.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PRESELS U.S.L.	-	-	-
THILLAY VAUD HERLAND	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	2	-	2

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les

Notre partenaire FAIR - PLAY



EKINSport



U18 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
ENT VIARMES BELLOY	-	-	-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PL	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
DEUIL ENGHIEU F.C.	2	-	2



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U16

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au

26 janvier 2022



M : MALUS - B : BONUS

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	1	-	1
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	1	-	1
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
GOUSSAINVILLE F.C.	3	-	3
ROISSY EN FRANCE U.S.	3	-	3
A. S. ERAGNY F. C.	12	-	12

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	2	-	2
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	2	-	2
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	3	-	3
SARCELLES A.A.S.	3	-	3
ERMONT AM. S.	5	-	5
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
CERGY PONTOISE F.C.	7	-	7
VAUREAL F. C. M.	36	-	36

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	5	-	5

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	1	-	1
VAUREAL F. C. M.	3	-	3
ARNOUVILLE F. A.S.	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	3	-	3
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	4	-	4

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
EAUBONNE CSM	1	-	1
PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	5	-	5
VILLIERS LE BEL FC	5	-	5
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	42	-	42

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
ROISSY EN France US	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
FOSSES F.U.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	1	-	1
MONTMORENCY F.C.	5	-	5
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	5	-	5

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
BRUYERES BERNES USM	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOUS VIARMES	-	-	-
ADAMOIS O.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESS	2	-	2
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	5	-	5

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U14

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 26 janvier 2022



M : MALUS - B : BONUS

U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU 95 F.C.	-	6	- 6
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	2	-	2

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	2	-	2
ST BRICE F.C.	2	-	2
DEUIL ENGHEN F.C.	4	-	4

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	6	- 6
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
HERBLAU SUR SEINE F.C.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ADAMOIS O.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MONTMORENCY F.C.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	4	- 4
MENUCOURT AS	-	2	- 2
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
ENT. GROSLAY EZANVILLE	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	1	-	1
ARGENTEUIL RC	4	-	4
ST LEU 95 F.C.	7	-	7
JOUY LE MOUTIER F.C.	21	-	21

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
U. S. PERSAN 03	3	-	3
OSNY F.C.	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELES AAS	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
ENT. GROSLAY EZANVILLE	2	-	2
ERMONT AM. S.	4	-	4

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
VIARMES ASNIERES OL.	-	2	- 2
ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
ENT. BOISSY CHARS ARRONVILLE	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOU	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MONTAMGNY SP	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
ECOUE F.C.	18	-	18

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15



F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

Notre partenaire
FAIR - PLAY





CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2020/2021

CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN & CHAMPIONNATS FUTSAL - TOTAL des POINTS de MALUS



Arrêté au 26 janvier 2022

M : MALUS - B : BONUS

CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ADAMOIS O.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	2	-	2
BEAUCHAMP A.S.	2	-	2
CORMEILLAIS A.C.S.	3	-	3
MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95	6	-	6
MACCABI SARCELLES	11	-	11

CDM DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
AS TOHO	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
GONESSE RC 5	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-

CDM DEPARTEMENTAL 2 B	M	B	TOTAL
GONESSE RC 6	-	2	- 2
DOMONT FC	-	-	-
ENT. BOISSY OSNY	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
PRESLES USL	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	1	-	1
MONTMAGNY S.	1	-	1
R.C. ARGENTEUIL	1	-	1
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	2	-	2
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	3	-	3
MARLY LA VILLE E.S.	5	-	5
ST LEU 95 F.C.	8	-	8
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	20	-	20

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
PORTUGAIS DE PAIX ET VIVRE ENS. C.C.	-	-	-
PORTUGAIS PERSAN A.S.C.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
FOSSÉS F. U.	1	-	1
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
ST PRIX E.S.	2	-	2
A. S. ERAGNY F. C.	4	-	4
MONTMORENCY F.C.	4	-	4

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
BELLOY ST MARTIN A.S.C.	-	-	-
BEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
ECOUCEN FC	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS PERSAN	1	-	1
OSNY F.C.	1	-	1
BEAUCHAMP A.S.	1	-	1
ARGENTEUIL FC	3	-	3
JOUY LE MOUTIER F.C.	5	-	5
BOUFFEMONT A.C.F.	8	-	8

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL C.	-	-	-
CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
LES SPORTIFS DE GARGES	-	-	-
OSNY UNITED	-	-	-
MONTMORENCY FUTSAL	2	-	2
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	2	-	2
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	3	-	3
CERGY PONTOISE F.C.	3	-	3
GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	4	-	4

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ARNOUVILLE USC	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
DEUIL ENGHEN FC	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	-	-	-
MONTMAGNY FOOT SALLE 2	-	-	-
R.C. ARGENTEUIL	1	-	1
ATTAINVILLE FUTSAL C.	1	-	1

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
AFS VAUREAL	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
PARIS CDG FUTSAL	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
ST BRICE A. SO	-	-	-
MY SARCELLES FUTSAL	1	-	1
FUTSAL CLUB GADJOSTARR	4	-	4
JOUY LE MOUTIER F.C.	6	-	6

Notre partenaire
FAIR - PLAY



F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux